

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège, Luxembourg, Namur et Picardie.



Espace de Libertés est distribué à tous les membres des associations affiliées au CAL/Brabant Wallon grâce à une participation financière de cette régionale.

Rédaction, administration et publicité

Directeur: Patrice Darteville

Rédactrice en chef: Michèle Michiels

Secrétaire de rédaction: Nicole Nottet

Production, administration et publicité:

Fabienne Sergoynne

Comité de rédaction: Mireille Andries, Jean Charlier, Patrice Darteville, Xavier De Schutter, Julien Dohet, Jérôme Jamin, André Koeckelenbergh, Yolande Mendes da Costa, Jacques Rifflet, Johannès Robyn, Frédéric Soumois, Serge Vandervorst.

Fondateur: Jean Schouters

Membre d'honneur: Ghislaine De Bièvre

Documentation: Anne Cugnon

Impression: Massoz s.a., Liège

ISSN 0775-2768

CAL: Campus de la Plaine ULB, CP 236, avenue Arnaud Fraiteur, 1050 Bruxelles. Tél. 02/627.68.68 - Télécopie 02/627.68.61. E-mail: espace@cal.ulb.ac.be

Site du mouvement laïque:
<http://www.laicite.be>

Abonnements:

Pour 10 numéros:

Belgique: 18 €, Étranger: 26 €

Pour 10 numéros + 2 Documents:

Belgique: 20 €, Étranger: 32 €

par virement au compte

n°210-0624799-74 du CAL.



Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC).

Avec le soutien de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Service général des Affaires générales, de la Recherche en Education et du Pilotage interrégionaux.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

En couverture: © Fotostock.
Notre dossier: Nomadismes,
pages 4 et suivantes.

s o m m a i r e

■ Editorial

Des congés pas très catholiques – Patrice Darteville 3

■ Dossier: Nomadismes

En attendant les nomades – Jean Sloover 4

«La liberté l'a toujours emporté» - L'entretien de Jean Sloover

avec Jacques Attali 6

Nomades mais pas trop – Marc Oschinsky 7

Bougeotte dans l'espace, surplace dans le temps – Claude Javeau 8

Peut-on parler de cyber-nomadisme? – Philippe Allard 10

L'antinomadisme, un immobilisme du corps et de l'esprit – Jacques Rifflet 12

■ Europe

Europe, voici la terre promise. Une interview d'Olivier Duhamel. Propos recueillis par Pascal Martin 14

■ Monde

Poutine, le Kremlin et l'oligarchie – Jean-Marie Chauvier 16

■ Société

Un procès chasse l'autre – Sergio Carrozzo 18

■ Laïcité

Contre une laïcité rabougrie. Une interview de Jean Baubérot. Propos recueillis par Patrice Darteville et Nicole Nottet 20

La laïcité a le vent en poupe. Une interview de Henri Pena-Ruiz. Propos recueillis par Patrice Darteville et Nicole Nottet 22

Le retrait de l'article 51 de la Constitution européenne – Une lettre de

Louis Michel et Jacques Simonet 24

■ Idées

Orwell en question – Henri Deleersnijder 25

Amorce de dialogue – Xavier De Schutter 26

Idolâtrie – Jacques Rifflet 26

La démocratie est-elle en péril? – Émile Peeters 27

■ Sciences

Du neuf à propos du big-bang? – André Koeckelenbergh 28

■ Culture

Khnopff, sphinx aristocratique – Olivier Swingedau 30

■ Multimédia

Entre la paix et le pourriel – Maxime Coppin 32

■ Les lecteurs nous écrivent

33

■ Agenda

33

prochain dossier: Art contemporain

Attention, numéro exceptionnel!

Tout change, et nos repères aussi. L'art devait-il se figer? Ou évoluer, ce qu'il a fait assez que pour susciter l'incompréhension, sinon le rejet. Mais aussi un engouement tel qu'on ne compte plus les biennales et autres foires d'art contemporain, ce qui n'est pas anodin. Notre dossier du mois de mars donne la parole à quelques spécialistes, comme Laurent Busine, Pierre-Jean Foulon, Gita Brys-Schatan, Henri Bounameaux entre autres, mais il sera aussi marqué par le talent de Peter Downsbrough. Réservez dès aujourd'hui ce numéro spécial, un collector à conserver précieusement!

Des congés pas très catholiques

Le calendrier qui prévaut en Europe et en Occident est un peu étrange. D'un côté, c'est l'œuvre de l'Antiquité et de la papauté, il a cessé d'être réellement lunaire et calque l'année civile sur l'année astronomique, à la différence des calendriers musulman, juif et bouddhique.

Mais les mois ne doivent rien à la chrétienté, soit qu'ils ne désignent qu'un ordre, certes ancien, de septembre à décembre, soit qu'ils fassent référence à des données antiques (le mois d'Auguste) ou païennes (le mois de Mars). L'organisation de la semaine fait référence au paganisme. Toutefois dans les langues latines, le dernier jour est étymologiquement le jour du Seigneur, ce qui n'a de sens réel que pour les chrétiens. Mais pas de problème dans les langues germaniques et anglo-saxonnes qui connaissent le jour du Soleil (*Sunday, Sonntag, Zondag*). Dimanche, *domingo, domenica*, sont chrétiens mais qui en sait l'étymologie?

La question de l'ère est beaucoup plus problématique. Elle l'est pour les non-chrétiens en Occident mais au plan mondial, la cacophonie est totale: les juifs et les musulmans ont la leur, bien différente de la nôtre. Quant aux bouddhistes, ils ont un système cyclique à renouvellement, bien peu adapté aux longues durées. Certains préhistoriens tentent d'imposer un autre système: l'année chrétienne 1950 sert de base à toutes les datations en terme d'avant ou d'après. Selon toute apparence, celui qui aurait une solution n'est pas encore né mais les nécessités de la communication mondiale finiront bien un jour par l'emporter.

Les révolutionnaires français ont essayé d'imposer un nouveau calendrier et leur échec sert souvent d'argument à ceux qui ne veulent pas s'écartez du calendrier chrétien. La leçon mérite d'être méditée: l'année astronomique pose autant de problème au système révolutionnaire qu'au système traditionnel. Quant aux dénominations des mois, elles ne sont «naturelles» que dans un contexte très français: que veut dire «vendémiaire» en Norvège ou dans l'hémisphère sud?

Les fêtes chrétiennes

La question des jours fériés est d'un ordre bien différent. Ces jours sont fériés par une décision d'autorité. Si le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai, le 21 juillet, le 11 novembre ne font pas référence au culte chrétien, il en va autrement du lundi de Pâques, de l'Ascension, du lundi de Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de la Noël.

Toutefois honorer ses morts n'est pas spécifiquement chrétien et la Noël qui n'est pas la date historique de la naissance de Jésus mais la reprise d'une fête païenne, *Sol invictus*, s'est totalement sécularisée dans l'ambiance festive du monde occidental.

Mais quelle peut être la pertinence des quatre autres jours pour une société qui ne compte plus qu'à peine un pratiquant chrétien sur huit citoyens? Les fêtes ne secrètent même pas vraiment un surcroît de pratiques religieuses et on ne pense même plus à les faire respecter. Dans plusieurs bourses d'Europe, Bruxelles compris¹, on cote les valeurs financières le 15 août, jour de l'Assomption.

En France, pour réparer la faute commise lors de la canicule estivale de 2003, vis-à-vis des vieux, le gouvernement veut faire travailler gratuitement le lundi de Pentecôte². La commission Stasi a pour sa part formulé la proposition, certes mineure par rapport à la question du voile, de créer deux jours fériés supplémentaires (pour l'enseignement seulement, ce qui était une mauvaise idée) l'une pour les musulmans, l'Aïd, l'autre pour les juifs, le Kippour. Le président Chirac a écarté la proposition, à juste titre. Certes Pâques est fête mobile, mais les fêtes liées au calendrier lunaire sont encore plus difficiles à saisir.

Mais surtout, nous devons voir que nous nous trouvons devant un problème de sens. Les jours fériés sont des jours de célébration de la communauté tout entière. Commencer à célébrer chaque groupe (pour la Belgique, il faudrait un jour pour les non-confessionnels, baptisés laïques) va créer une situation inédite. Pourquoi pas? Certes mais la communauté globale ne se porte pas si bien et elle a peut-être besoin de fêtes qui la ressourcent parce qu'elles ont une signification vécue.

Comme l'écrit l'anthropologue Renaud Zeebroek «au terme de plus d'un millénaire de christianisme, les fidèles d'Europe occidentale n'adhéraient plus à la conception d'un Dieu omniscient et omniprésent, les mains quotidiennement dans le cambouis des affaires humaines, assurant à coup de miracles la bonne marche de l'univers»³.

Diminuer le nombre de jours fériés et augmenter à due concurrence le nombre de jours de congés légaux, est illusoire et impossible: ça ne peut concerner l'enseignement, d'innombrables petites entreprises et des grandes chaînes d'atelier où l'on ne peut que soit travailler tous, soit s'arrêter⁴. C'est aussi indirectement légitimer les particularités de chacun: cela ne peut aboutir qu'à la cacophonie s'il faut respecter le shabbat, le ramadan, etc.

Des fêtes nouvelles

Mieux vaudrait donc instituer des fêtes publiques, répondant à la mentalité d'aujourd'hui: le 8 mai comme jour de la victoire sur le totalitarisme⁵, le jour de l'Europe, etc.

Une solution alternative radicale et totalement sécularisée serait la constitution à l'anglo-saxonne de deux *Bank holidays*, prolongeant de deux jours un week-end de mai et un de juin.

En tout état de cause, ne soyons pas timorés face au changement. Certes, modifier la date d'une fête n'est pas la remplaçer mais le Vatican ne vient-il pas de modifier la date de célébration de l'Épiphanie, passée du 6 janvier au premier dimanche suivant le Nouvel An⁶?

Il s'agissait pourtant de la fête la plus ancienne célébrée dans le christianisme. Sa date était fixée avant que ne le soit celle de Noël⁷.

Si nous le voulons, le rythme du temps peut changer et le sens peut remplacer le formalisme de fêtes aujourd'hui éteintes.

Patrice Darteville

¹ *Le Soir*, 16 août 2000.

² *Le Monde* des 14-15 décembre 2003, «Congés citoyens».

³ Renaud Zeebroek, *Fêtes d'hiver et calendrier liturgique dans les Pays-Bas méridionaux*, Bruxelles, 2002, Ministère de la Communauté française, Tradition wallonne p. 243.

⁴ En Belgique, la loi du 4 janvier 1974 fixe à dix le nombre de jours fériés. Le Gouvernement en a fixé la liste par l'arrêté royal du 18 avril 1974. Le 29 novembre 1989, le sénateur V. Van Quickenborne a proposé une loi réduisant la liste de dix à six et augmentant de 24 à 29 le nombre de jours de congé.

⁵ C'est la proposition des députés Y. Mayeur et C. Burgeon du 8 mai 2002.

⁶ Cf. Hubert Heyrendt, *Roi du jour, La Libre Belgique* du 3 janvier 2004.

⁷ R. Zeebroek, *op. cit.*, p. 155.

Si la richesse entraîne la sédentarité et l'égoïsme des nantis, l'errance des pauvres, que faut-il espérer?

«L'histoire de toute société jusqu'à nos jours, disait Marx, n'a été que l'histoire de luttes de classes.» Samuel Hutchinson, suggère qu'elle n'est que «chocs des civilisations». Dans *L'Homme nomade*¹, Jacques Attali, entend, lui, la lire comme une dialectique entre errants et sédentaires. La démarche est attrayante; il est toujours fécond de changer de regard. Le livre, donc, rencontre un indéniable succès de librairie. Mais l'approche suggérée est-elle pour autant pertinente? Peut-on soutenir que les nomades ont tout inventé? Qu'ils ont été l'unique source du progrès, que les sédentaires n'ont fait que quelques chagrinées trouvailles comme la prison ou l'impôt, alors que depuis les origines, *homo sapiens sapiens* s'est à peu de choses près toujours déplacé? Peut-on reprocher au dormeur de ne faire que rêver quand le sommeil n'occupe que le tiers de notre temps? Au malade de ne pouvoir que geindre quand l'homme passe normalement l'essentiel de sa vie en bonne santé?

Qu'est-ce d'ailleurs qu'un nomade? Quel point commun entre un hominidé en quête de gibier et un Hun conquérant? Entre un réfugié politique, un internaute et un pèle-

rin chrétien? Entre Godfrid de Bouillon, Samira Adamu et le capitaine Cook? Le voyage? Sans doute. Mais au-delà? Qu'est-ce qui rassemble un sans-papiers affamé et un touriste de luxe? Notion fourre-tout, le nomadisme qu'évoque et invoque Jacques Attali recouvre des réalités si diverses qu'il n'a au fond guère de capacité d'élucidation. Très brut de décoffrage, son essai est un long rappel des éternelles errances de notre espèce. À ce titre, il est sans doute utile comme contre-feu aux vertiges identitaires de l'époque et à l'illusion d'une fin de l'histoire. Mais derrière les multiples éléments factuels qu'il aligne, on cherche en vain le vrai sens de la démonstration. Fruit du nomadisme et du brassage de populations, le métissage est assurément une bonne chose. Mais doit-il aller jusqu'à l'effacement de toute diversité culturelle? Et si c'est bien la richesse qui autorise la sédentarité et l'égoïsme des pros-pères qui pousse les démunis à l'errance, ce nomadisme alimentaire est-il un état souhaitable? Bref, la thèse originale de *L'homme nomade* demeure obscure. On n'y perçoit en tous cas pas cette idée novatrice qui fait la valeur d'ouvrages a priori comparables comme *Les grandes découvertes d'Alexandre à Magellan*² de Jean Favier.

Dans cette somme publiée à la veille du cinq centième anniversaire de la reconnaissance de l'Amérique, Jean Favier, professeur à la Sorbonne et directeur général des Archives de France, rappelait lui aussi, en préambule, que «le mouvement est naturel à l'homme». Ce constat ne lui servait cependant pas à vanter l'état d'errance, ni à spéculer à partir de cet éloge sur l'avenir de l'Humanité comme

le fait *L'Homme nomade*. Elle servait à démontrer simplement que l'audace ponctuelle de Christophe Colomb ne se comprend bien que si on la conçoit comme l'aboutissement de millénaires d'appétit d'espace et d'interrogation sur les terres émergées de la planète. Que si on la regarde pour ce qu'elle est vraiment: l'issue d'une construction intellectuelle ancestrale, d'une conjoncture géopolitique séculaire et de l'audace ponctuelle de quelques marins téméraires. Le découvreur n'est pas un héros: il n'est qu'un cas singulier dans un univers mouvant où règnent la nécessité et la volonté de puissance.

Les nouveaux barbares

Jacques Attali affirme par exemple que «quand elles se ferment aux nomades, aux itinérants, aux étrangers, aux mouvements de toutes sortes, les sociétés déclinent et péri-lient». C'est séduisant. Mais la source de cette régression, est-ce une fermeture aux migrants et aux vagabonds? Celle-ci n'est-elle pas plutôt le fruit aigre de la satisfaction des besoins vitaux qui fait l'égoïsme des nantis et les pousse au repli? N'est-ce pas une sorte de «lutte des classes» qui, claquant accessoirement l'huis au nez des chemineaux indigents, fait de la marche des peuples un traceur résistible d'inégalités? Et dans l'affirmative, que faut-il alors souhaiter? Une nouvelle «sortie d'Égypte» pour les miséreux? Ou une meilleure répartition universelle des richesses?

Un défaut de critique historique matiné d'affirmations abruptes et de raccourcis problématiques ouvre aisément la voie aux spéculations débridées. Comme on le lira par ailleurs dans la brève interview qu'il a consenti à nous accorder, Jacques Attali, sans complexe devant le temps long, s'avance allègrement vers l'avenir lointain de notre espèce avec pour seul viatique, outre une longue histoire des invasions, un zeste de futurologie normative qui tient par ailleurs davantage de l'utopie que de la prospective. N'eût-il pas été préférable de ramasser le propos et de n'user de la chronique des nomadismes ainsi ramenée à ses moteurs que pour éclairer nos lendemains immédiats comme l'avait fait naguère Jean-Christophe Rufin. En 1991, l'écrivain français publiait en effet *L'Empire et les nouveaux barbares*, essai dans lequel, fort pourtant de sa formidable expérience de terrain à MSF, le Goncourt 2001 pour *Rouge Brésil*, ne s'était autorisé que des pronostics prudents sur le proche avenir du monde.

Il y suggérait pour sa part que la fin de la guerre froide, alors toute récente, n'était pas une bonne nouvelle pour le Tiers-Monde. Que Nord et Sud, plutôt que regarder dans la même direction, allaient désormais s'éloigner l'un de l'autre, l'Est et l'Ouest réconciliés n'ayant plus d'intérêt pour cet hémisphère austral décidément rétif à leurs valeurs communes. C'est que, routard de profession, Rufin avait, avant les autres, su sentir se rétrécir le périmètre des terres accessibles. Il avait vu, à la charnière des luttes de libération et du crime organisé, rébellions armées et guérillas prédatrices ruiner ce qui demeurait des États mous nés de la colonisation. Il avait, un des premiers, noté la lente montée du terrorisme et de la xénophobie, le repli de la violence ethnique sur des territoires fermés où, dans le silence assourdissant des victimes, s'accomplissaient des génocides méprisés. Il avait arpentiné les rues des mégapoles explosives et observé, aux heures euphoriques d'après la chute du Mur, les touristes, puis les journalistes, puis les humanitaires abandonner au chaos des passions d'immenses zones méridionales et refaire d'elles de nouvelles *terrae incognitae* sur les portulans du monde.

Le temps, souvent redoutable pour les livres, a fait plus qu'épargner Rufin et ses avertissements: après la chute des Twins, sa réflexion est apparue rétrospectivement si prémonitoire qu'une nouvelle édition est sortie de presse fin 2001³. Que restera-t-il des conjectures de *L'Homme nomade* dans quelques siècles?

La terreur ancestrale de l'invasion

Médecin, Rufin avait aussi constaté que les dispensaires de brousse ressemblaient soudain à des antennes chirurgicales militaires. Qu'au pourtour des Tropiques, la baisse de la fécondité se faisait attendre. Pire: que la démographie galopante se faisait arme aux mains des fondamentalismes. Et que, face à cette capacité de déferlement, renaissait à ce point, au Nord, l'ancestrale terreur de l'invasion barbare, que les famines et le sida y prenaient l'allure de catastrophes utiles...

Ce faisant, Rufin ne jugeait pas: il nous mettait en garde, rappelant avec Lénine qu'il ne disait pas que la misère du Sud est un héritage de la modernité. Que les archipels de la pauvreté dont il dressait la carte étaient précisément le fruit empoisonné du blocage, par la frontière et la ville, des migrations millénaires que cadastrait Favier. Et que dans les chaudrons du diable issus de cette sédentarisation forcée naissaient des idéologies inquiétantes issues d'une hybridation monstreuse des théories insurrectionnelles blanches et des récits indigènes. Peu pertinentes, mais d'une puissance formidable, ces doctrines, avertissait Rufin, ont un seul point commun: la négation des valeurs greco-latines. Haine du progrès et rejet de l'économisme, qu'ils soient libéral ou marxiste, s'y conjuguient à ce point, disait-il, que le Nord renoncera à son projet de justice et de développement universels: à l'image de l'Empire de Marc Aurèle, se sachant finie, notre civilisation préférera, être limitée dans l'espace plutôt que dans le temps.

Durer à l'abri d'un cordon sanitaire dans la douce tiédeur de la richesse, du confort et de la paix, telle est, avertissait-il, la nouvelle ambition qui s'impose ainsi rapidement dans le mental des nantis. Cette stratégie d'apartheid international annoncée par Rufin, c'est ce que, avec la guerre du Golfe, George Bush père baptisera «nouvel ordre mondial». Faite d'États tampons et de comptoirs lointains, cette ceinture de stabilité entre le Nord repu et le spectre des grouilllements sudistes, précisait-il, est instable et précaire comme en atteste le conflit israélo-palestinien. Néanmoins, estimait Rufin, il peut durer. Mais pas éternellement. Ni surtout sans accident: dans les ténèbres fragmentées et polymorphes du Sud palpite, disait-il, une humanité qui comprend parfaitement ce qui est à l'œuvre. Qui sait que l'Occident entend l'écartier pour jouir tranquillement des inégalités planétaires. Et qui tôt ou tard tentera de se réintroduire dans le jeu. Y compris en frappant au cœur du Nord prophétisait-il, de façon inconvenante pour l'époque, dix ans avant les attentats du 11 septembre 2001 contre les tours du *World Trade Center*...

Le temps, souvent redoutable pour les livres, a fait plus qu'épargner Rufin et ses avertissements: après la chute des Twins, sa réflexion est apparue rétrospectivement si prémonitoire qu'une nouvelle édition est sortie de presse fin 2001³. Que restera-t-il des conjectures de *L'Homme nomade* dans quelques siècles?

Jean Sloover

¹ Jacques Attali, *L'Homme nomade*, éd. Fayard, 2003, 482 p.

² Jean Favier, *Les grandes découvertes d'Alexandre à Magellan*, éd. Fayard, 1991, 619 p.

³ Jean-Christophe Rufin, *L'empire et les nouveaux barbares*, éd. Jean-Claude Lattès, 2003, 268 p.

À l'image de l'Empire de Marc Aurèle, se sachant finie, notre civilisation préférera être limitée dans l'espace plutôt que dans le temps.

L'entretien de Jean Sloover avec Jacques Attali

«La liberté l'a toujours emporté»

Jacques Attali, vous faites référence à plusieurs reprises à l'Ancien Testament. Le Livre des Hébreux considère, dites-vous, que le bien est nomade et le mal, sédentaire. Un point de vue que porte aussi, selon vous, le message du Christ. Cette vision est-elle le «fil rouge» de votre livre?

Je mentionne dans le livre qu'il y a autant de bien et de mal dans la séentarité que dans le nomadisme.

Vous soulignez à plusieurs reprises la spécificité du nomadisme juif. N'est-il pas étonnant que votre ouvrage ne mentionne nulle part le cas singulier du sionisme politique, projet nomade unique de retour sédentaire dans la terre des origines?

Avec *Les Juifs, le monde et l'argent*¹, j'ai consacré un livre entier au judaïsme. Il ne me paraissait pas utile de revenir sur le sujet dans *L'homme nomade*.

Vous écrivez qu'il faut réhabiliter les peuples qui ont bousculé l'Empire romain et que notre histoire officielle considère comme des barbares. Ces peuples, dites-vous, ont beaucoup contribué à construire les langues, le droit, les cultures, les croyances et les frontières de l'Eurasie. Dans cette optique, comment regardez-vous le projet de Constitution européenne qui, dans son préambule, plutôt que de se référer à un héritage européen susceptible de réunir tous les citoyens, évoque une religion déterminée –à savoir le christianisme– et institutionnalise, en son article 51, un droit d'ingérence des Églises dans les institutions de l'Union?

Je ne connais pas cet article 51. Je ne ferai donc aucun commentaire.

La laïcité est-elle une invention nomade ou sédentaire?

La laïcité est une invention très récente. Elle n'a vraiment été conceptualisée qu'au XIX^e siècle, même si ses racines remontent plus loin, notamment à certaines religions polythéistes. C'est donc plutôt une invention sédentaire.

Vous évoquez fréquemment l'antimondialisme comme réaction en cours à la troisième mondialisation marchande. Pourquoi n'utilisez-vous pas plutôt la notion de plus en plus acceptée d'altermondialisme?

Ce sont deux notions différentes. Les antimondialistes, comme José Bové, sont contre la mondialisation. Les altermondialistes, comme la plupart des gens qui appartiennent à ATTAC, veulent une autre mondialisation.

À niveau des réactions à la mondialisation actuelle, vous pointez trois rébellions nomades potentielles: le marché, la foi et la démocratie. Elles s'opposent ou s'opposeront toutes trois, chacune à leur manière, à l'empire américain, ultime avatar de la séentarité, dites-vous, pour tenter, si l'on vous suit bien, de créer un empire hors sol qui leur soit propre: un marché

Jacques Attali

planétaire sans racine nationale, une communauté des croyants, une gouvernance mondiale au service des citoyens du monde. Cette «lutte finale» a-t-elle déjà commencé?

Oui, depuis la chute du mur de Berlin. Elle va durer plusieurs siècles. Après quoi la gouvernance démocratique mondiale l'emportera.

Les bouleversements de l'avenir, soutenez-vous, viendront des «infranomades». Pouvez-vous nous préciser quelque peu qui ils sont ou seront?

Il s'agit de tous ceux qui doivent vivre avec moins de deux euros par jour. Il s'agit donc, pour l'essentiel, des masses pauvres de l'hémisphère sud, même si l'on retrouve des indigents comparables en Europe et en Russie. Toutes ces personnes, pour survivre, doivent se déplacer.

L'Europe, estimatez-vous, ne survivra pas à tous ces bouleversements à venir qui passeront par une phase de chaos. Elle se fissurera et l'euro n'aura été qu'une brève parenthèse dans l'histoire de nos pays... Quels éléments vous incitent à formuler semblable prédiction?

Il ne s'agit pas d'une prédiction, mais d'un avertissement. C'est une invitation à organiser d'urgence le monde autrement, sans quoi nous irons vers la désorganisation contre la laquelle je mets en garde.

Qu'est-ce que «l'hyperempire»? Est-ce ce que nous le vivons déjà ou cela doit-il encore advenir?

C'est un empire marchand dominé par des entreprises multinationales basées aux États-Unis mais qui jouissent d'un pouvoir mondial.

Qu'est-ce qui vous autorise à considérer que la démocratie finira par l'emporter sur le marché et la foi?

Ce n'est pas une affirmation, mais un acte de foi conforté par le constat que historiquement la liberté l'a toujours emporté.

En quoi consisterait cet «empire de la démocratie»?

Ce serait, à l'échelle de la planète, une organisation qui ressemblerait à ce que nous tentons de réaliser en Europe.

La dernière page de votre essai mentionne quelquesunes des conditions nécessaires pour qu'advienne «le temps d'une planète sereine et rassemblée». Ces conditions ne sont-elles pas à ce point exigeantes que la probabilité d'un horizon barbare est plus grande que celle de la terre enfin accueillante que vous annoncerez?

Il a fallu mille ans pour passer de la chute de l'Empire romain à la Renaissance. J'espère que nous pourrons aller plus vite... ■

Propos recueillis par Jean Sloover

¹ *Les Juifs, le monde et l'argent*, éd. Fayard, 2002, 684 p.

Nomades mais pas trop

Vous avez toujours rêvé de rendre visite aux colosses de Ramsès II? Borobodur vous obsède? Vous aimeriez tellement vous étendre sur les plages de la République Dominicaine, ces espaces infinis où, aussi loin que porte le regard, vous êtes seul? Ne rêvez plus, toutes ces destinations sont enfin abordables. Mais ne venez pas vous plaindre par la suite, si vos rêves se transforment en cauchemars.

C'est un des aspects les plus séduisants du nomadisme: l'idée de partir, en voyage plutôt qu'en vacances, dans des pays lointains, où le soleil brille en permanence et où on pourrait sortir des sentiers battus pour vivre de façon authentique, avec les «vrais gens» et loin des touristes.

Seulement voilà: ce genre de nomadisme coûte cher, aussi bien en argent qu'en temps nécessaire pour préparer son expédition. Et donc, on préfère se laisser tenter par le chant des sirènes des tour-opérateurs qui vous sussurent à l'oreille des promesses irrésistibles: «une semaine pour 800 euros», «vols compris», «visites guidées personnalisées», «buffet avec cuisine locale et internationale».

Voilà comment vous vous retrouverez, un matin de décembre, empaqueté dans un charter, avec 150 autres Belges qui ont décidé, comme vous, de visiter l'Égypte, un pays dont ils rêvaient depuis longtemps et qu'ils ne croyaient pas pouvoir un jour visiter. En tout cas pas à ces prix-là.

Notez, c'est pas mal, les voyages en groupe. Le seul problème, c'est que, précisément, vous voyagez en groupe. Autant dire que, point de vue dépassement, c'est parfois un peu limite: vous avez beau être à quelques milliers de kilomètres de chez vous, vous avez quand même toujours l'impression d'être en Belgique. Difficile de vous laisser pénétrer par la magie du temple de Philae quand vous entendez, juste derrière vous, une dame à l'accent bien de chez nous hurler «Allez chou, souris un peu, c'est pour la photo!».

Heureusement, vous savez que vous n'avez pas à rougir d'être belge: juste avant votre groupe, c'étaient des Français, et juste après, ce seront des Espagnols. Mais ils ne se comporteront pas différemment, trop pressés de prendre des photos avant d'aller négocier des scarabées bleus produits de façon quasi-industrielle par des gamins capables de dire «one euro, un euro» dans toutes les langues des pays membres de l'Union européenne.

Un peu effrayé par cette obsession de vos semblables pour la photo, vous vous direz que, à leur manière, ils ne font que rendre hommage à Amon-Rê, le dieu soleil, dieu de la lumière, «photo», comme on dit en grec. Mais, rien à faire, les bruits, divers et variés, des déclencheurs qui crépitent autour de vous vous désorientent un peu. Divers et variés, parce qu'elle est bien révolue, l'époque où les appareils photo se contentaient de faire «clic-clac». Aujourd'hui, grâce à la technologie digitale, ça varie entre un petit «ding-dong» et un bruit de clochette, en passant par l'infinie diversité des «bip» et des «bzz».

Heureusement, votre guide, qui pense à tout, a ce qu'il vous faut: vous voulez échapper aux touristes? Pour 15 eu-

ros, il vous propose la promenade «Égypte profonde».

Vous découvrirez le vrai Louxor, la ville telle que la voient ses habitants: le marché arabe (par opposition au marché aux touristes), les quartiers riches, mais aussi les parties pauvres de la ville. Évidemment, vous découvrirez tout ça depuis une calèche. Et, évidemment aussi, votre calèche sera précédée de dix autres et suivie de vingt autres, elles aussi remplies de touristes rêvant de découvertes loin des touristes (et cette constante, chez le touriste, à ne vouloir en aucun cas être confondu avec un touriste reste un des paradoxes les plus extraordinaires créés par la démocratisation des vacances).

Quant à Abou Simbel, vous le verrez, bien sûr. Mais il vous faudra d'abord endurer plusieurs heures de car en écoutant votre voisine qui parle trop fort raconter par le menu ses petits soucis de santé à une vieille amie qu'elle n'a plus vue depuis au moins une demi-journée. Pour entrer dans le temple, vous ferez la file, devant des Japonais qui, bien organisés comme ils le sont, ont tous amené leur lampe de poche. Sauf que, comme ils ne savent pas très bien ce qu'ils doivent éclairer avec leur torche, leurs faisceaux éclairent un peu n'importe quoi, donnant une petite touche de carnaval à ce qui fut, il y a bien longtemps, un temple où l'on n'allait qu'avec le plus grand respect et une certaine crainte. Aujourd'hui, la seule crainte, c'est celle exprimée par les guides, que les flashes n'abîment les fresques. Les visiteurs sont donc priés de ne pas les utiliser, ce qu'ils s'empressent d'oublier; peut-être convaincus que, de toute façon, beaucoup plus sûrement que les éclairs, c'est la respiration de ces marées humaines qui tue, irréversiblement, ces chefs-d'œuvre qui avaient résisté à quelques millénaires.

On connaît la chanson: les pays qui accueillent ce nouveau tourisme de masse ont trop besoin des devises pour ne serait-ce que tenter de réguler ce flot de visiteurs. Ils savent que, bientôt, les tour-opérateurs jetteront leur dévolu sur une autre destination paradisiaque et réservée aux happy fews, qu'ils «démocratiseront» à son tour. Et ainsi de suite jusqu'à ce que l'ensemble de la planète soit couvert de groupes de vacanciers en goguette et de charters qui parfois s'écrasent mais c'est la vie.

À ce moment-là, le plus grand snobisme sera, on le suppose, de rester chez soi et de ne plus vouloir entendre parler de nomadisme. ■

Marc Oschinsky

Un nomadisme où archéologie et futurisme se rencontrent.
(Link, Mariko Mori, Dream Extensions, SMAK, Gand, jusqu'au 21 mars 2004).

Bougeotte dans l'espace, surplace dans le temps

nétaire»¹ est la figure emblématique et cet immobilisme dans le temps, cet effacement des mémoires collectives au profit d'une permanente contemporanéité des événements, dont les médias sont l'agent producteur. Tout se passe, en effet, comme si les générations présentes ne vivaient que dans l'instant, un instant si possible marqué du sceau du divertissement (*l'entertainment* des Anglo-Saxons). Certes, ce genre d'assertion ne laisse pas d'être assez caricatural. Tous les habitants des pays nantis ne communient pas dans le culte de *Starac*, et il en est beaucoup parmi eux qui ont d'autres chats à fouetter que ceux qui hantent les lieux de plaisir collectif, discothèques ou paquebots de croisière, clubs de vacances ou gradins de stades, ou qui garnissent les petits écrans auxquels ils resteraient scotché quand ils ne sont pas embarqués dans quelque vadrouille soigneusement programmée. Mais cette image de repu riant aux larmes est volontiers cultivée par la *doxa* contemporaine. Nulle occasion de réunion qui ne soit ponctuée par une fête: battre le djembé et se trémousser en groupe font désormais partie de tout programme de meeting politique ou «culturel». Il faut rire et chanter, et surtout cultiver cette espèce d'humour contraint dont les présentateurs de *sitcoms* sont les promoteurs jamais lassés, tiroir-caisse oblige.

On ne s'attardera pas trop ici sur la célèbre affirmation de Francis Fukuyama au sujet de la «fin de l'histoire», prétendument survenue dans le sillage de la chute du Mur de Berlin. Non seulement parce que les «bruit et fureur» qui caractérisent les affaires humaines n'ont pas cessé, tant s'en faut, de retentir. Mais aussi parce que la science historique n'a pas déposé, tant s'en faut aussi, ses crayons. Toutefois c'est au rôle des médias dans le façonnage d'une amnésie, ou plutôt, d'une antimnésie, collective que je m'en prendrai. La télévision –c'est surtout d'elle qu'il s'agit– rend en effet tout fait social ou individuel contemporain, à la fois par le jeu même des images qu'elle diffuse, mais par l'absence de contextualisation dont celles-ci pâtissent presque constamment, cette contextualisation que le livre, par exemple, est pratiquement obligée de procurer.

Cette antimnésie repose sur l'effacement de toute référence historique, surtout chronologique, considérablement facilité par le sort attristant réservé à l'enseignement de l'histoire dans nos écoles. Chaque fois que Brel chante à la télé, je suis spectateur de Brel, la distance temporelle (un quart de siècle!) qui nous sépare est abolie. Il en va de même quand Mercx triomphe au Parc des Princes, quand Lénine harangue les Petrogradois, ou encore quand des opposants à Saddam Hussein tombent sous les

balles des exécuteurs de basses œuvres au service du dictateur irakien. Nul doute que l'on filamera sa pendaison –car comment échapperait-il à la pendaison, Georges Doublet l'a déjà prononcée–, et que chaque fois que l'on repassera ce spectacle sur les petits écrans, ceux qui s'en délecteront seront convaincus que le Raïs est en train de mourir en direct.

J'ai saisi moi-même toute la portée du phénomène le jour où une station de télévision, à l'occasion d'une émission sur le nazisme, a diffusé un film pris sur le vif, si j'ose dire, de passants croates pendus sur-le-champ, à Zagreb, par des Oustachis, en représailles d'un attentat perpétré par des résistants contre des officiers allemands. Je n'oublierai jamais ce bourgeois vêtu d'un confortable pardessus, portant une serviette de bureaucrate, expirant sous mes yeux quand il s'est retrouvé balançant dans le vide. Soixante ans après cette infamie, cet homme mourait pour moi seul, son contemporain par la grâce des images. Encore fais-je partie d'une génération qui possède quelques lumières sur le nazisme, les mouvements nationaux qui l'ont épaulé et les pratiques de terreur courantes dans les pays occupés, à cette époque par les troupes du Reich. Pour les jeunes ignares d'aujourd'hui, il pouvait tout au plus s'agir d'une séquence *gore*. On espère qu'ils ne s'en seraient pas délectés, et qu'ils auront pu faire la différence avec les jeux sanglants dont ils se délectent sur les écrans de leurs pécés, du genre *counterstrike* par exemple.

Le pas de l'antimnésie à l'amnésie n'est pas très grand, ou du moins risque de l'être de moins en moins. La mémoire collective est l'enjeu de ce rétrécissement. Un orfèvre en la matière s'est prononcé à ce sujet de manière très convaincante: «L'évolution des sociétés du second XX^e siècle

éclaire l'importance de l'enjeu que représente la mémoire collective. Débordant l'histoire comme science et comme culte public, à la fois en amont en tant que réservoir (mouvant) de l'histoire, riche d'archives et de documents/monuments, et en aval, écho sonore (et vivant) du travail historique, la mémoire collective fait partie des gros enjeux des sociétés développées et des sociétés en voie de développement, des classes dominantes et des classes dominées, luttant toutes pour le pouvoir ou pour la vie, pour la survie et pour la promotion². Mais là où elle s'estompe, les luttes perdent leurs enjeux spécifiques, et le consensus mou remplace le conflit. Un consensus provoqué par l'obnubilation médiatique, cette espèce d'hypnose propre à notre époque de communication factice (le «com» est de trop, on devrait plutôt parler de «munication», tout court), de «messages» qui ne transmettent qu'eux-mêmes (la publicité en est un exemple insigne), bref, de tautologie généralisée.

On me rétorquera que l'histoire sert de réservoir à nombre de productions filmiques et télévisées. Mais, sauf exceptions, il s'agit de prétextes à romancer, à fictionnaliser ce qui fut réalité vécue par des acteurs sociaux aujourd'hui disparus. C'est ainsi qu'en fait de Jean Moulin le héros d'un western à la française, mi Robin des Bois, mi Don Juan, et de Catherine la Grande une espèce de Barbarella avant la lettre. L'horreur que ressentent et professent les médias à l'égard de toute entreprise didactique (sauf, peut-être chez Arte, cette chaîne pour élitistes –pouah– coupés de Sa Sainteté le «peuple») entraîne une déshistorisation de l'Histoire, et corrélativement une sortie de la mémoire collective. Jean Moulin, c'est une «histoire», un récit romanesque comme *Le Comte de Monte-Christo*, autre grand malmené des officines de production de spectacles consommés sur le mode du *fast-food*.

L'antinomadisme selon Pol Piéart: *Sauter au plafond?*
(Dis-moi, Les Brasseurs, Liège).

«La figure emblématique de l'«idiot du village planétaire» vue par Olaf Bruning, (*Top Sun, Dream Extensions*, SMAK, Gand, jusqu'au 21 mars 2004).

Il est constamment répété sur tous les tons que les sociétés de la modernité avancée (d'aucuns diraient de la postmodernité) ont la bougeotte. Une espèce de chorée permanente semble agiter nos contemporains, qui envahissent autoroutes et aéroports, mers du Sud et du Nord, centres urbains historiques et plages réputées sous un soleil constant. Quand ils ne surfent pas sur la Toile, ce détournement (profitable, ô combien) par la bande à Bill Gates d'une invention militaire, devenue l'omniprésent Internet, objet de toutes les sollicitations et adulations. Il y a quelques lustres déjà, Paul Virilio pouvait parler de «dromocratie», pouvoir par le déplacement, et des paradoxes qu'elles nourrissaient en son sein, du genre de ceux que traduit à merveille la célèbre annonce dans les médias: «cinquante kilomètres de bouchon au sud de Valence».

Mais le paradoxe le plus flagrant est sans doute celui qui conjugue cette frénésie de nomadisme –dont le touriste, cet «idiot du village pla-

**L'espace
est sillonné de toutes parts
par les pérégrinations
de nos contemporains,
y compris cet espace
par excellence, l'Espace.
Mais dans leur temps historique,
ils font du surplace.**

Cela n'a rien d'étonnant dans un monde où le virtuel et le réel finissent par se confondre. Plus forte encore que *Big Brother*, la télévision fait passer pour (télé-) réalité ce qui est fiction pure, donc virtualité. Les exemples de *Loft Story* et de *Star Academy* sont très frappants à cet égard. Quoi de moins réel que ces promiscuités impossées, ces sélections qui ne reposent sur aucun critère effectif? Nos contemporains ont certes la bougeotte, qu'il s'agisse d'affaires, de tourisme ou de migrations. L'espace est sillonné de toutes parts par leurs pérégrinations, y compris cet espace par excellence, l'Espace. Mais dans leur temps historique, ils font du surplace, sous la houlette de Berlusconi et de quelques autres malfrats. Et voilà pourquoi, mon bon Monsieur, quand résonneront les trompettes des Barbares, votre fille restera muette!

Claude Javeau

1 N'en déplaise à Jean-Didier Urbain qui, dans son livre *L'idiot du voyage. Histoires de touristes* (Paris, Petite bibliothèque Payot, 1993) tente de démontrer que le touriste, en dépit des apparences, n'est pas si idiot que ça.

2 Le Goff, J., *Histoire et mémoire*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 1988, 174 p.

Claude Javeau est professeur de sociologie à l'Université Libre de Bruxelles.

Peut-on parler de cyber-nomadisme?

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont-elles transformé les nomades en nouveaux esclaves? Y compris pendant les temps de loisirs? Ces TIC n'auraient-elles eu pour autant que des effets négatifs sur les nomades d'aujourd'hui?

Il fut un temps –pas très éloigné– où «travail» rimait avec «lieu de travail» même. Même si le téléphone permettait déjà le télétravail ou travail à distance.

Le développement des «nouvelles» technologies dans le monde du travail a bouleversé la donne. Pourquoi (im)mobiliser un bureau lorsque les frais peuvent être reportés sur un travail, salarié ou (faux) indépendant qui se servira de son domicile propre comme d'une base de travail. Un téléphone, un ordinateur, une connexion à l'internet suffisent pour fonctionner... avec le risque pour le travailleur de ne plus pouvoir distinguer le temps professionnel du temps familial. Et l'amplification de ce travers de l'employeur qui est d'imaginer que le travailleur est, en tous lieux et à toutes heures, à sa disposition.

Certains employeurs n'apprécient ainsi guère de voir des travailleurs refuser de fournir leur numéro de GSM privé! Des travailleurs ont la possibilité de disposer de deux portables, un professionnel et un privé. Ils coupent l'un ou l'autre selon ce à quoi ils se consacrent. Il faut dire aussi que si l'employeur peut avoir une tendance à empiéter sur le domaine privé, l'inverse est vrai également: combien d'appels personnels au travail sur des GSM privés?

Le courrier électronique a certainement facilité un échange à la fois facile et peu coûteux d'informations. La solution *web-mail* permet à chacun de se connecter à sa boîte aux lettres, de lire et d'envoyer son courrier à partir de sa propre adresse de courrier... et de n'importe quel coin du monde. Une solution fabuleuse pour l'internaute qui reste ainsi en contact avec le «monde» s'il le désire. Mais la médaille a un revers: dans le domaine professionnel, l'employeur, les relations s'attendent à ce que le courrier soit relevé, où que soit le destina-

Anne-Mie Van Kerckhoven, *Rorty, The headroom*, 2001-2004 - (Courtesy Zeno X-gallery, Antwerp - Dream Extensions, SMAK, Gand, jusqu'au 21 mars 2004).

taire. Les internautes, même en vacances, sont également obligés de localiser rapidement les cyber-espaces locaux... pour pouvoir détruire les spams, ces courriers non sollicités!

De plus en plus de zones deviennent wi-fi¹. Des hotspots permettent, gratuitement ou moyennant quelques euros, de se connecter au réseau des réseaux à partir d'un portable ou d'un PDA (assistant personnel) équipé d'une carte wi-fi. Hôtels, centres de congrès mais aussi stations d'essence d'autoroutes sont ainsi équipés. Si vous ne disposez pas de portable, vous avez encore la faculté, dans certains lieux (stations autoroutières, aéroports, gares) d'utiliser des bornes d'accès public.

Vous vous attendez aujourd'hui à pouvoir être connecté à l'internet quasi en continu. Y compris en avion car plusieurs compagnies aériennes testent des accès à haut débit sur leurs longs courriers. Les impossibilités ou problèmes de connexion deviennent de nouvelles sources de frustration.

Une autre manière de voyager, de vivre, de travailler

Et puis il y a le GPS², ce système qui permet la localisation par satellite. Un système remarquable pour les randonneurs et pour les automobilistes. Un système espion aussi qui permet de situer n'importe quel véhicule d'une flotte, que ce soit pour mieux en gérer les déplacements ou pour en contrôler les mouvements. La voiture avec la radio qui permet d'être averti des problèmes de trafic, avec le GSM et le système de positionnement GPS se transforme en nouveau bureau multimédia. Ce qui n'est pas sans incidence sur sa forme (monospace) et son aménagement (prises électriques, tablettes). Espaces mixtes de travail et de loisirs, ces véhicules peuvent déjà aujourd'hui être équipés d'écrans qui permettent de visionner un DVD ou de pratiquer un jeu vidéo.

d'hui être équipés d'écrans qui permettent de visionner un DVD ou de pratiquer un jeu vidéo.

Les TIC bouleversent également l'organisation du travail. Ainsi une centaine de coursiers parisiens utilisent des terminaux PDA qui leur permettent de consulter un extranet dans lequel figurent les courses qui leur sont attribuées et de mettre à jour leur état d'avancement.

L'accès facile au web via le wap³ ou l'i-mode a également changé la façon d'envisager l'inconnu. Auparavant, vous prépariez vos vacances ou vos déplacements à l'aide de guides, de brochures... et puis vous partiez vers l'inconnu. Aujourd'hui, tout se prépare via l'internet. Vous accédez aisément à des itinéraires, des plans de villes, des informations sur l'hébergement, la restauration, les visites culturelles, les loisirs,... À tel point que vous pourriez oublier qu'il existe encore des lieux, des personnes, des activités qui ne sont pas évoqués sur la Toile.

Aujourd'hui, sur la route ou à destination, une solution comme l'i-mode permet de se connecter au réseau en tous temps pour notamment obtenir des renseignements sur des données qui évoluent: météo, enneigement, trafic routier, retards d'avion, cours boursiers... Des contenus sont donc produits et mis en forme pour être lus sur téléphone mobile ou sur un assistant. Vous pouvez également télécharger des fichiers d'information sur ces PDA (*Palm Pilot, Pocket PC, Psion*) qu'il s'agisse d'itinéraires, de nouvelles (*news*) en provenance des plus grands magazines et journaux en ligne⁴ ou de livres numériques (*e-books*). Ces assistants vous permettent également d'utiliser la messagerie.

Les PDA comme les ordinateurs portables ou fixes connectés permettent aujourd'hui (pour autant que le service soit proposé) le *PC banking*, c'est-à-dire la consultation de ses comptes (soldes et transactions), les paiements et virements.

Tous ces outils ont un coût et la course au dernier modèle de GSM et/ou de PDA peut grever un budget. Quant aux solutions mixtes, associant téléphone et ordinateur de poche (*IPDA, Smartphone*), elles restent encore plus coûteuses. Car il faut bien parler de prix: la mobilité en a un avec les appareils eux-mêmes, les accès aux réseaux, des services (contenus) et des messages (SMS, MMS).

Les appareils sont de plus en plus «communicants»; les données doivent pouvoir être transférées rapidement d'un appareil à un autre (PDA et ordinateur fixe, appareil photo numérique et imprimante) par exemple pour transférer son agenda, son carnet d'adresses, des photos. Le fil est aujourd'hui honni au profit des technologies *Bluetooth* et wi-fi.

Contenus

Le cyber-nomade n'est pas seulement un consommateur de contenus. C'est aussi un producteur. Avec le développement des carnets web mieux connus sous le nom de *weblogs*⁵. Ces journaux en ligne permettent à chacun de s'exprimer dans un domaine précis ou sur l'air du temps pour autant qu'il puisse disposer d'un accès à l'internet. Ces informations s'accumulent chronologiquement sur ce *blog* (ou blogue en français). Certains tiennent ainsi des carnets de voyage ou informer une famille dont ils sont éloignés. Les *weblogs*, ce n'étaient que des textes... jusqu'à l'apparition du *photoblog*(ue). Là, l'outil permet de mettre en ligne des photos numériques. Mais il fallait encore procéder au chargement de ces images à partir d'une station fixe. Tout au moins avant l'apparition du *photoblogue* mobile, plutôt appelé *moblog*.

Le *moblog* est un blog qui peut être alimenté en photos et textes à partir d'un GSM utilisant la technologie MMS. Ce MMS (Service de Messagerie Multimédias) peut être comparé à un système SMS (*Short Message Service*) si ce n'est que l'envoi ne se limite pas à de courts textes (160 caractères pour le SMS) mais s'étend aussi à des images fixes ou animées, à des e-mails. Le service n'est cependant pas universel car les services liés au MMS sont dépendants du réseau, de la compatibilité du réseau utilisé, des formats de contenus supportés, du type de GSM utilisé. La photo mobile ne supplante sans doute pas la photo «classique» (argentique ou numérique); on ne photographie pas par ce biais pour le «beau» mais pour le témoignage, pour l'instant, pour l'inattendu...

Le développement du MMS ne doit pas faire oublier la place importante des SMS. Ceux-ci sont devenus un moyen de communiquer à faible coût. Le SMS comme l'utilisation vocale du GSM ont changé les rapports entre personnes. Que d'inquiétudes levées parce que, dans une famille, enfants et parents peuvent être joints et s'appeler au moindre problème. Mais le GSM est sans doute le symbole de modifications des règles de vie en société. Pourquoi votre interlocuteur (ou vous-même) privilégiez-vous toujours celui qui vous sonne à celui qui est en face de vous? Parce que l'on est atteignable, faut-il toujours être atteint (au restaurant, au cinéma, dans un train, dans une réunion)?

La technique va-t-elle supplanter l'humain?

La crainte n'est pas nouvelle.

On a constaté après le 11 septembre une chute du nombre de rencontres et séminaires «en présentiel» au profit de visio-conférences. Si les rencontres physiques ont donc été mises de côté pour des raisons de sécurité et financières, il n'en reste pas moins que leur nécessité subsiste. Par ailleurs, si les entreprises sont de plus en plus attentives à l'internet mobile (comme solution et comme marché), ce n'est pas pour freiner les rencontres (hors internationales) mais pour pouvoir mieux gérer le nomadisme des travailleurs.

Lors d'une récente rencontre d'animateurs de cyber-espaces, certains disaient justement leur besoin de rencontres physiques, de mettre des visages sur les noms de ceux qui interviennent dans les listes de discussion ou dans les wikis⁶ de ces communautés virtuelles. Dans ces communautés qui se veulent transversales, égalitaires (chacun a droit à la parole), on se rend compte que beaucoup observent les échanges sans nécessairement y intervenir. Sans doute la peur de réactions ou de l'image qu'on peut donner par telle ou telle intervention... mais on voit que cette inquiétude s'estompe lorsqu'on a rencontré au moins physiquement un télé-interlocuteur.

Les TIC peuvent être un outil de contact, de rapprochement, de découverte, d'échanges,... Elles peuvent aussi être enfermantes. Le GSM, le jeu vidéo portable, le baladeur, l'appareil photo numérique à travers lequel on voit le monde... ne risquent-ils pas de se transformer en barrières? Les TIC se révèlent sans doute libératrices... mais il ne faut pas que le «sans fil» se transforme en «fil à la patte», comme l'évoquait Jacques Attali.

Philippe Allard

Avant-hier, on voyageait; hier, on était déplacé; aujourd'hui, on s'isole complètement du milieu traversé.

Paul Virilio, philosophe, auteur de *Cybermonde, la politique du pire*.

¹ Wireless fidelity.

² Global Positioning System.

³ Wireless Application Protocol (protocole d'application sans fil).

⁴ Version mobile du Courrier international: www.courrierinternational.com/pages/Internet-Mobile.htm.

⁵ Pour en savoir plus sur «l'actualité du blog et des blogs», visitez le [weblog mediaTIC.mediatic.blogspot.com](http://weblog.mediaTIC.mediatic.blogspot.com).

⁶ Un wiki est un site web dont les pages peuvent être modifiées par les visiteurs qui, à leur tour, peuvent créer de nouvelles pages. On parle de pages collaboratives. Pour en savoir plus: www.wikiwiki.be.

Philippe Allard est journaliste et coordinateur de la Fête de l'Internet. La quatrième édition aura lieu du 8 au 14 mars 2004. Renseignements: www.fete-internet.be (cf. agenda p.35)

L'antinomadisme, un immobilisme du corps et de l'esprit

© J.-L. Tartarin

L'idée de transhumance est pour beaucoup synonyme de liberté.

L'image du «voyage» génère, inéluctablement, la faculté de s'adapter aux surprises des lendemains, de réagir à l'inconnu. Voir à l'affronter et, partant, de faire preuve de vigilance, d'inventivité dans certaines situations extrêmes.

Il existe un monde de sédentaires navrés de l'être trop, pour qui la condition de mobilité relativement constante est nimbée d'une aura romantique. Elle est considérée comme une évasion enrichissante d'un milieu où sont figés en un manège décoloré des actes et des idées mille et une fois répétées semblables.

L'imaginaire dépose ces sédentaires en des lieux d'aventure, de risque, d'engagement plénier.

Oiseaux sans ailes, ils volent cependant de rêve en rêve, tout en «assumant» leur vie à l'ombre de murs et de clôtures, par obligation, par tradition.

Passe dans leur esprit le souffle d'un vent habité de mythes régénérateurs, le temps d'un moment. De Lawrence

Nadia Kever, *See green*,
(Goethe-Institut - rue Belliard
58, 1040 Bruxelles). «S'habiller en nomade, ouvert à la
douleur...»

© N. Kever

d'Arabie à *Star Academy*, de l'émission *Thalassa* au *Seigneur des anneaux*, s'organisent des songes de tous niveaux de culture.

Ces sédentaires-là sont des rebelles. Il y a en eux des graines de liberté, simplement trop résorbées pour que pousse la plante de la révolte. Ils sont presque capables d'autonomie, d'élan d'émancipation.

Il en existe d'autres, à vrai dire une considérable majorité, qui sont trop imbriqués dans leur condition robotique, articulée différemment en temps et lieux par les nécessités capitalistes du rendement productif, les contraintes rituelles des textes sacrés, les impératifs policiers d'idéologies prétendument salvatrices.

Ceux-là vivent en abeilles, dont le statut apporte le confort et la sécurité de la ruche. Ils sont insectes.

Dans chacune des alvéoles de ces humains conditionnés se déverse néanmoins, souvent, une dimension planétaire. Par l'effet d'une connexion avec le «réseau» informatique, avec l'immense filet de l'hypercommunication, de la frénésie de l'échange pour l'échange. Et la participation au relationnel collectif de la ruche. Le tout se répercutant par le portable individuel jusqu'au sensoriel de chaque insecte, enfermé dans un tourbillon de messages dont quelques-uns, seuls, sont essentiels. Comme le dit Claude Javeau dans un article de ce dossier, le monde des hommes paraît à la fois immobile et agité. Une gesticulation sur fond d'inertie, d'inutilité.

L'univers des médias ressemble à la paroi de la grotte de Platon. Un vaste écran sur lequel s'affichent des ombres portées, reflets d'une vérité qui est derrière nous, délaissée en une inculture qui nourrit les audimat, lesquels accentuent l'inculture, en un tournoiement réciproque comme un couple maudit danserait la valse de la décadence.

Le culte de l'inculture

La culture, est-ce devenu un péché que de le rappeler, est fondée sur un «savoir lent», hérité d'une longue tradition de relais de connaissances antérieures accumulées par les anciens. Elle est en amont de l'ordinateur, qui n'est qu'un outil. Et elle est desservie par le culte de l'événement.

Comme le dit Jean-Marc Ferry, «l'*expression publique de la réflexion et de la raison souffre de normes de critères de sélection, dans les médias audiovisuels, peu compatibles avec l'exercice approfondi de la réflexion. Le raisonnement, on s'en moque; il faut aller directement, en phase simple, aux conclusions*». Il souligne combien, au-delà de l'aspect éminemment réducteur, aculturé, des informations médiatiques, il existe une volonté «d'organiser une priorité aux événements parti-

culiers, aux faits divers, afin de servir les désirs du public».

En dehors d'un voyeurisme se portant sur des phénomènes internationaux cataclysmiques momentanés, tels l'agression contre l'Irak –un «war academy» superbe!–, le tremblement de terre iranien ou l'attentat du 11 septembre 2001, le public «a appris à renoncer à comprendre et à s'émouvoir».

L'Europe, c'est trop compliqué. Israël, cela n'en finit pas, et de toute manière on a pris parti passionnellement. L'Afrique, on a assez donné...

Restent les jeux, les concours de «base», les nouvelles négatives de proximité qui confortent le plaisir d'y échapper soi-même.

Le souffle du nomadisme se limite au pré carré de l'affectif immédiat.

Et nous ajouterons que le fait d'être cultivé devient une tare, car le fait se raréfiant, il s'avère fort minoritaire, «a-normal», et par là objet de rejet de la majorité. La qualité de l'esprit devient aristocratie, et l'on sait que la guillotine a pour effet de rendre une société plus égale, plus étale.

Le nomadisme nécessaire

Tout ce que nous venons d'envisager nous porte à formuler un constat: certes, la sédentarité peut être vecteur de civilisations prodigieuses, car elle permet une fixation en un lieu durant un temps suffisant pour qu'il y ait «accumulation du savoir». Mais elle peut être –à l'inverse– un scénario sociologique négatif si elle s'insurge contre tout nomadisme du corps et de l'esprit. Nous ne parlons pas évidemment des vacances et des animations festives, mais du vrai nomadisme. Celui qui ouvre le chemin vers l'Autre, qui permet le brassage des mentalités, qui force au dépassement et à la tolérance. Celui qui enrichit par l'audace de la remise en question de ses sécurités et de ses certitudes, par la faculté d'emplir l'éponge de sa conscience de l'eau de plusieurs sources.

Ce XXI^e siècle est celui du grand bouleversement. L'ONU, l'OTAN, l'Europe, la laïcité, la chrétienté, l'islam, l'éthique, le concept de nation, tout se fissure avec une telle intensité que le nomadisme de la conscience devient le seul moyen d'appréhender les événements, de surnager littéralement.

Les surprises des lendemains ne peuvent être évitées. L'avenir tissé du fil de l'inconnu oblige l'homme à quit-

... et à la richesse de l'aventure». Jean-Luc Tartarin, (*Photographies 1997-2001*, Galerie Guy Ledune, jusqu'au 13 mars 2004).

ter son clocher rassurant et son donjon protecteur. Il va devoir hisser la voile et naviguer sur des eaux incertaines.

Déjà, s'effondrent les frontières nationales, après que se soient abîmées celles des empires, s'altère dramatiquement la stabilité de l'emploi, se dégradent les liens familiaux, sombrent les multiples réformes de l'enseignement, se perd la citoyenneté responsable.

L'homme ne peut plus se cramponner à des idéologies, à des religions pleines d'assurance, à des patries et à leurs médailles. Il doit redevenir, comme au temps des grands élan de civilisation, un être doté d'une raison autonome, capable d'une fraternité active, ouvert aux autres sans pour autant se laisser détruire par l'ingénierie de mouvements d'asservissement tirant leur force oppressive de l'ébranlement général. Le temps de l'immobile, du non-mélangé est révolu.

Notre époque rappelle celles, mythiques, des grands changements du passé. Comme le furent la fin de l'Empire romain, la conquête de Grenade ou de Constantinople, le déferlement mongol, la chute de Napoléon ou d'Hitler...

Un vrai froissement de plaques tectoniques de l'histoire humaine, avec jaillissement de crêtes de montagnes nouvelles, s'élevant en altitude en un renouveau politique et culturel.

Plus rien ne sera comme «avant».

Il faut s'en faire une raison. Et s'habiller en nomade, ouvert à la douleur et à la richesse de l'aventure.

Et se rappeler qu'un nomade ne peut être un ignorant, au risque de manquer le puits d'eau.

Et périr.

Jacques Rifflet

Europe, voici la terre promise

Une interview d'Olivier Duhamel*

À la poubelle, la Constitution européenne? Une poignée de Cassandre le prétendent. Ils sont en revanche nombreux à penser que, malgré l'échec du sommet de Bruxelles, l'essentiel du travail de la Convention reste acquis. Et avec lui le visage d'une nouvelle Europe. Quelle est cette terre promise?

Des discussions techniques. Des termes barbares. Des concepts incompréhensibles pour le citoyen lambda qui, plusieurs mois durant, a assisté comme groggy à la polémique entourant la future Constitution européenne, entre «extension du vote à la majorité qualifiée» et «pondération des votes au Conseil». Pourtant, au fil du

Si vous deviez qualifier l'Union européenne que les Vingt-cinq finiront sans doute par se donner via la Constitution, quels mots utiliseriez-vous?

C'est la consécration de l'idée que l'Europe est une communauté politique fondée sur des valeurs substantielles, peut-être partagées par d'autres, mais dont la combinaison est spécifiquement européenne. L'article 2 parle ainsi de dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité. Si l'Europe s'est construite par le Marché commun, par le Marché unique puis par la monnaie unique, cette priorité économique n'était qu'une méthode. Ce qui fait l'Europe est ailleurs, dans ses sources de civilisation, dans le fait qu'elle a, plus que d'autres et avant d'autres dans l'histoire du monde, voulu associer les valeurs de la démocratie politique aux exigences de la justice sociale.

Vous parlez des valeurs de la démocratie politique. Mais que penser de l'introduction d'une référence religieuse dans le préambule de la Constitution?

C'est un débat qui est très obscurci par la diversité, donc l'ambiguïté des attentes et des exigences qui se cachent derrière les partisans de cette référence religieuse. Pour les uns, il s'agit seulement de consacrer comme il convient l'évidence de l'importance de la chrétienté. À ceux-là, l'objection française, belge et de quelques autres paraît proprement insensée. Comment nier l'apport du christianisme! Chez d'autres, qui revendiquent cette référence, l'objectif

* Olivier Duhamel, *Pour l'Europe. Le texte intégral de la Constitution expliqué et commenté*, éd. Seuil, Paris, 2003.

«Faire l'Europe dans le dos des citoyens est une erreur profonde».

Olivier Duhamel

est tout différent. Il s'agit d'abord de définir l'Europe par la chrétienté. Par exemple, de tirer le jour venu de cette référence le refus d'une adhésion de la Turquie. Il s'agit plus encore de faire en sorte que les valeurs chrétiennes servent aujourd'hui et demain à définir les politiques européennes - et pas seulement les valeurs chrétiennes en général, mais ces valeurs telles qu'interprétées par l'Église catholique et le pape. Face à ce second type de motivation, je partage l'opposition à toute référence à Dieu et au christianisme dans le préambule.

Peut-on, de près ou de loin, établir un parallélisme entre ce débat et celui qui fait rage en France et en Belgique sur le port du voile?

Le seul parallélisme que je ferais est que c'est une question de stricte compétence nationale. Je suis un fédéraliste européen. Je suis très attaché au renforcement de notre Europe. À la construction d'une Europe puissante, active sur la scène mondiale. À plus d'intégration européenne. Mais parce que je suis tout cela, je dois veiller à ne pas impliquer l'Europe dans de grandes controverses doctrinales, culturelles, sociétales qui doivent rester nationales, voire dans certains cas régionales. Pour des raisons d'appréciation politique d'abord. Parce que je pense que si l'on veut fabriquer du souverainisme, du populisme, du régionalisme, du «terrorisme» antieuropéen, il n'y a qu'à continuer sur cette pente et impliquer l'Europe dans des affaires qui ne la concernent pas, de l'interdiction du gavage des oies à l'interdiction ou à l'autorisation du voile islamique. Pour des raisons de principes ensuite. Parce que je suis un fédéraliste qui croit à la distinction entre fédération et État fédéral.

Je pense que nous n'avons pas vocation à construire un super-État qui se substituerait aux États nationaux. L'invention européenne est l'invention d'une fédération comme communauté non étatique.

La Constitution donnera une personnalité juridique à l'Union. Que peuvent en attendre l'Europe et ses citoyens?

C'est assez typique des objectifs d'un travail constitutionnel, qui consiste à donner des outils, à poser des bases permettant à la volonté politique d'avancer. Et beaucoup de citoyens souhaitent que l'UE puisse avancer. Avec, puis en lieu et en place des États. Au sein des grandes institutions internationales comme le FMI, la Banque mondiale, le Conseil de sécurité. La Constitution peut, en donnant la personnalité juridique à l'Union, faire que le jour où la volonté existera, la réalisation d'un acte devienne possible. On fait ainsi de l'Union un être à part entière.

Vous appartenez au Parti socialiste français. On ne peut pas dire que le social ait été gâté par la Constitu-

gatives fondamentales des États. Il faut cependant tempérer: qui aurait imaginé dans les années soixante que l'Europe finirait par se doter d'une monnaie unique? Il y a des résistances - mais pas de refus, par exemple de définir des crimes européens, des peines, des méthodes de coopération judiciaire. La volonté de décider à l'unanimité dans certains domaines parce que l'on touche au cœur de la souveraineté est tout à fait compréhensible... et en même temps très regrettable car on n'avancera pas ainsi. Nous sommes dans une Europe semi-fédérale, où chaque nouveau progrès vers le fédéralisme est douleur pour les États.

Cette Constitution, enfin, consacrera-t-elle le passage d'une Europe entité économique vers une Europe acteur politique?

Maastricht fut une grande étape, mi-économique mi-politique. Celle de l'Europe politique et de la monnaie unique. La Constitution européenne est une étape proprement et exclusivement politique, et c'est bien pour cela que son adoption est difficile. Demain, l'UE sera davantage capable de s'élancer vers le monde extérieur. La seule existence d'un ministre des Affaires étrangères permettra la constitution d'une politique étrangère morceau par morceau, bâtie par bâtie, année après année.

Dans le domaine de la Justice et des Affaires intérieures, la Grande-Bretagne pour ne citer qu'elle a tenu à ce que la lutte contre la grande criminalité transfrontalière n'entre pas dans le champ d'action du parquet européen. N'est-ce pas l'un de ces veto qui conduisent à dire que la souveraineté des États continue de mettre à mal le bien-être des citoyens, en l'occurrence ici leur sécurité?

Tout dépend du point de vue. Beaucoup de socialistes européens se réjouissent de ce que prévoit la Constitution en matière sociale. Il y a ainsi des socialistes dans les pays adhérents qui considèrent que les normes sociales sont importantes. Mais si celles-ci devaient s'avérer immédiatement trop élevées, ils seraient incapables d'y parvenir. Et à l'inverse, aboutissant à la même conclusion, il y a des socialistes danois, finlandais et suédois qui pensent bénéficier de systèmes de protection sociale très

«Ne pas impliquer l'Europe dans de grandes controverses doctrinales, culturelles, sociétales qui doivent rester nationales, voire dans certains cas régionales».

L'Europe reste un ensemble aux contours forcément inachevés!

Propos recueillis par Pascal Martin

Poutine, le Kremlin et l'oligarchie

Les transformations s'accélèrent en Russie. À la veille d'emporter, en mars 2004, son deuxième mandat présidentiel, Vladimir Poutine savoure ses succès:

- *Quatre années de forte croissance après une décennie de régression.* Une relance qui, certes, n'abolit pas encore les tendances lourdes à la dégradation économique, sociale, démographique du pays. Le regain est essentiellement dû à l'afflux de pétrodollars. Mais des programmes de relance de l'armement et de l'aéronautique sont lancés.
- *Un retour de la puissance russe dans l'espace post-soviétique,* la CEI¹, de concert et malgré une présence états-unienne en pleine extension².
- *Une restauration du pouvoir d'État central,* illustrée par la mise au pas des «oligarques», l'emprisonnement du patron des pétroles «Youkos», Mikhaïl Khodorkovski, avec d'autres responsables de son groupe³.
- *La victoire électorale éclatante, le 7 décembre 2003,* de «Russie Unie», la nouvelle formation du pouvoir, au détriment des libéraux⁴ et des communistes ziouganoviens⁵.

Ces évolutions augurent-elles d'un changement de régime? La droite libérale de Moscou et la presse occidentale sont inquiètes pour les libertés et les privatisations acquises dans les années nonante. Les candidats investisseurs étrangers espèrent une «stabilisation» et un meilleur encadrement juridique et même policier à la vie économique en Russie. Les Russes sont, eux, majoritairement pro-Poutine. Avec des attentes confuses, comme précédemment: les «classes moyennes» émergentes se voient devenir plus riches, les pauvres imaginent la fin des années noires. Mais une page semble tournée: celle des flamboyantes libertés du capitalisme oligarchique tel qu'il s'était formé au cours des années nonante, sous Boris Eltsine.

Un empire de crimes et de rapines

Rappelons-nous quelques fragments de la genèse!

À la fin des années quatre-vingt, les réformes de l'ère Gorbatchev, loin d'inaugurer un «socialisme de marché», écologique et d'autogestion qui nourrissent les rêves de la contestation démocratique, ouvrent la voie à un nouveau mode de prédatation: blanchiment des capitaux de l'économie souterraine, émergence de réseaux criminels, lesquels vont s'en-gouffrer dans les brèches ouvertes par le démantèlement du système planifié, le vide juridique et l'absence d'administration fiscale, l'ouverture des frontières à l'évasion des capitaux vers les pays off shore. Après la fin de l'URSS en 1991, sous la présidence de Boris Eltsine et avec l'impulsion de la «thérapie de choc» monétariste du premier ministre Egor Gaidar, la libération des prix et du commerce extérieur va permettre la vente, contre devises fortes et à des prix mondiaux, de richesses naturelles, de pétrole, de voitures achetées aux modestes prix intérieurs. Ce véritable pillage est à la source de fortunes fabuleuses où se bâtiennent les premiers empires russes de la finance et des médias.

Simultanément, l'épargne populaire, jugée «stérile», est vidée mais les magasins se remplissent de marchandises importées - autre source d'enrichissement pour les commerçants dûment racketés. À partir de 1993, sous la conduite du président du Patrimoine, Anatoli Tchoubaïs, les entreprises d'État sont vendues au rabais aux actionnaires issus de l'ancienne nomenklatura dirigeante et du business «nouveau russe». La privatisation, si elle dépasse l'État et les travailleurs assez crédules pour avoir rêvé qu'ils deviendraient les «co-propriétaires» de l'économie désertisée, fait également des heureux: non seulement les élites pleinement gagnantes dans l'opération, mais les employés de banques et de firmes du tertiaire en pleine expansion et même les simples citoyens qui peuvent «privatiser» leurs logements. Le volet budgétaire de cette politique, inspiré par le Fonds monétaire international provoquera la ruine des services publics, de la santé, de l'éducation, de la recherche, la chute vertigineuse des investissements dans les branches d'activités «subventionnées» non exportatrices ou victimes

de la concurrence des biens importés. Les constructions mécaniques, l'industrie légère, l'agroalimentaire sont les plus touchés⁶.

Dans cette brutale métamorphose, il y a un moment qui imprime au capitalisme russe une tournure très singulière. En 1995-96, le président Eltsine, politiquement menacé, obtient le soutien financier des grands banquiers et magnats des médias, en échange de petits cadeaux: les fleurons de l'industrie pétrolière, cédés à des prix dérisoires. À titre d'exemple, le géant pétrolier Youkos, acquis pour 129 millions de dollars, fut bientôt coté en bourse à 20 milliards. Cinquante et une parts d'un autre colosse, Sibneft, achetées en 1995 pour 128 millions étaient cotées en 1997 1,5 milliard. C'est ainsi que se fixent au firmament de la vie économico-politique russe les grands oligarques: Boris Berezovski (pétrole, automobile, médias, finances du Kremlin), Mikhaïl Khodorkovski (pétrole, Youkos), Roman Abramovitch (pétrole, Sibneft), Vagit Alekperov (pétrole, Lukoil), Mikhaïl Fridman (pétrole, TNK), Vladimir Goussinski (banques, médias), Oleg Deripaska (aluminium, Rousal), Vladimir Potanine (nickel), et quelques autres.

La plupart de ces oligarques ne sont pas issus de l'ancienne nomenklatura: ils ont entre 30 et 50 ans, et n'ont pas exercé, sauf rares exceptions, de fonctions dirigeantes dans l'ex-URSS. Grands profiteurs d'une situation où la Russie devient «réserve de matières premières» de l'Occident, on les a surnommés les syreviki (de syrio: matières premières). Ils règnent à la tête d'un vaste réseau de firmes basées dans des paradis fiscaux: Chypre, Île de Man, Gibraltar, Suisse. Selon des estimations modérées, quelque 150 milliards de dollars se sont «évadés» en une décennie, en ce compris des crédits détournés du FMI avec la complicité de fonctionnaires internationaux. Tel est l'empire bâti par Egor Gaidar et Anatoli Tchoubaïs - leaders de l'Union des Forces de Droite, ce parti dont l'effondrement électoral récent est déploré en Occident comme «la défaite des valeurs démocratiques». Faut-il être surpris que les Russes désignent les démocrates comme demograiby, du verbe «grabit», piller?

Avec l'arrivée au Kremlin de Vladimir Poutine, un coup d'arrêt a été porté à la puissance montante des

tions sont rejetées (mais pas le marché en soi), une demande d'État et de protection sociale monte des profondeurs. S'y ajoutent la haine des «profiteurs» et la xénophobie.

En même temps, la reprise de croissance permet de payer les arriérés de salaires et de retraites. Il y a dans l'air un étrange cocktail de ressentiments et d'espoirs de renaissance nationale.

C'est dans ce nouveau climat qu'entrent en scène deux forces que les syreviki et oligarques avaient mis à l'ombre. On a surtout montré du doigt les siloviki (de sila, la force), des militaires et membres des services de sécurité (FSB, ex-KGB) avides de «retour à l'ordre». En oubliant que les oligarques ont, depuis de longues années, monté leurs propres polices privées qui font régner la peur. Un autre force réagissante émane du patronat des secteurs négligés depuis une décennie: armement, aéronautique, sidérurgie, agroalimentaire. Celui-là exige des investissements, une politique industrielle publique.

Vladimir Poutine en est-il capable? Peut-être. Certains libéraux redoutent une remise en question des privatisations. C'est sans doute le voeu de la nouvelle gauche «Rodina» (Patrie). Il n'est pas exclu que les actions judiciaires aboutissent à contester certaines privatisations «criminelles». Les ultra-libéraux, les amis du patron de Youkos, les mouvements des droits de l'Homme qui leur sont liés crient au «populisme», au «néo-soviétisme», au «tournant à gauche». C'est plus que douteux. Le cap semble bien maintenu sur les réformes de marché et l'ouverture -contrôlée- aux capitaux étrangers. La «droite» n'a pas quitté le pouvoir, elle rallie plutôt le parti de Poutine, «Russie Unie», qui n'a d'ailleurs pas d'autre programme que le soutien au président.

Syreviki, siloviki et industriels «patriotes»

Comment expliquer un tel retournement?

Depuis plusieurs années, une sourde amertume ronge la population russe, excédée par la dégradation des conditions de vie, la montée de la criminalité, les inégalités et l'arrogance des nouveaux riches. Toutes les enquêtes d'opinion le confirment depuis 1998: il y a une forte «nostalgie de l'URSS», les grandes privatisa-

POUR EN SAVOIR PLUS:

- Paul Khlebnikov, *Parain du Kremlin. Boris Berezovski et le pillage de la Russie*, éd. Robert Laffont, 2001.

- Marie Mendoras et al., *Comment fonctionne la Russie? La politique, le bureaucratie et l'oligarchie*, CEPI-Autrement, 2003.

- Marie Mendoras et al., *Russie: le gouvernement des provinces*, CRES, Genève, 1997.

- Jacques Sapir, *Le chaos russe*, La Découverte, 1996. *Le krach russe*, La Découverte, 1998.

- Joseph E. Stiglitz, *La grande désillusion*, éd. Fayard, 2002.

⁷ Victime de poursuites judiciaires. Actuellement réfugié politique en Grande-Bretagne, d'où il anime un mouvement d'opposition à Poutine, «Russie libérale».

⁸ Victime de poursuites judiciaires, actuellement réfugié en Espagne.

⁹ Une rumeur persistante a fait état de son intention de poser sa candidature aux présidentielles de 2008, lorsque Poutine aura épousé son droit constitutionnel à renouveler ses mandats (pas plus de deux).

¹⁰ Chambre basse du parlement.

Jean-Marie Chauvier

¹ La Confédération des États indépendants qui succéda à l'URSS en décembre 1991 regroupe douze des quinze anciennes républiques fédérées de l'Union.

² La Géorgie, clé du Caucase, est entrée dans la zone d'influence américaine et l'Ukraine pourra suivre fin 2004.

³ D'après l'accusation, divers responsables de Youkos seraient impliqués dans des évasions fiscales, des escroqueries diverses, des meurtres.

⁴ Union des Forces de Droite (SPS) et parti réformateur labloko.

⁵ Formation la plus influente depuis 1993, le Parti communiste de la Fédération de Russie, dirigé par Guennadi Ziouganov, est tombé de près de 25% des suffrages exprimés en 1999 à 12,6%.

⁶ L'ancien vice-président de la Banque mondiale, Joseph Stiglitz, prix Nobel d'économie, a dit ce qu'il savait et tout le mal qu'il pensait du «pillage de la Russie» avec la complicité des grandes institutions financières mondiales.

Un procès chasse l'autre

Après le verdict de l'affaire Cools, c'est un autre procès long et douloureux qui s'annonce, celui de Dutroux.

Avec le verdict des assises de Liège, la dernière page du dossier Cools est donc tournée. Une autre va s'ouvrir à Arlon avec le procès de Dutroux et consorts. Dans ce cas aussi, il faut s'attendre à de très longs débats au terme desquels devrait transparaître une vérité judiciaire avant tout. Mais avec en filigrane l'espoir qu'elle permette d'éclairer les nombreuses zones d'ombre que recèle cette affaire qui a bouleversé tout le pays.

Le procès Cools a donc livré son verdict et dans la foulée une vérité judi-

ciale¹. Restent de multiples zones d'ombre que trois mois d'assises n'ont finalement pas permis d'éclairer: le rôle exact d'Alain Van der Biest –même si de très fortes présomptions pèsent sur lui–, l'identité du témoin anonyme –même si des noms ont circulé à son sujet–, les raisons des errements de la justice –plus de dix années d'enquête alors que quelques jours seulement après l'assassinat, le nom de Taxquet circule déjà–, l'existence éventuelle de commanditaires occultes, etc. Cette piste, pas totalement évacuée par le verdict judiciaire, prend sans doute sa source dans le climat délétère qui régnait au sein du Parti socialiste peu avant la mort brutale d'André Cools. Elle s'enracine aussi dans le contexte général sombre des ces années-là. En 1991, le pays va (très) mal. Il sort d'une décennie traumatisante. De 1982 à 1985, d'énigmatiques «tueurs

fous» sèment la terreur et laissent dans leur sillage 28 cadavres. Parallèlement, les Cellules communistes combattantes font, elles aussi, parler la poudre. Deux pompiers perdront la vie. En mai 1985, au stade du Heysel, près de quarante supporters périssent piétinés lors d'une bousculade. Pendant les années quatre-vingt, aussi, le pays découvre l'existence d'une mafia de la construction qui infestait la région du Centre. Un journaliste sera assassiné. En Flandre, une autre mafia, celle des hormones, impose sa loi de fer et du silence au secteur de l'élevage. Au début des années nonante, l'affaire des horodateurs (liégeois) permet de lever un coin de voile sur le financement (occulte) des partis.

Machines à pouvoir et à magouilles

Ces affaires criminelles surviennent dans un pays qui, après avoir été pendant des décennies l'un des poumons industriels de la planète, a pris de plein fouet la crise avec son cortège de restructurations, de licenciements, de désespérance. Face à cette situation, l'État cafouille, se révèle indifférent aux problèmes des gens,

Un procès, quatre accusés

Ils seront quatre à prendre place dans le box des accusés à Arlon en bénéficiant, à ce stade encore, de la présomption d'innocence. Voici quelques-uns des chefs d'accusation:

Marc Dutroux: il est sous le coup de plusieurs chefs d'accusation: enlèvements et/ou séquestration de six personnes, dont cinq mineures d'âge; assassinat d'An et Eefje, et de Bernard Weinstein; enlèvement de Julie, Melissa, Sabine, Laetitia, etc.; viols de Julie, Melissa, An, Eefje, Sabine et Laetitia; participation à un trafic de drogue. A toujours nié les enlèvements de Julie et Melissa.

Michelle Martin: est poursuivie notamment pour association de malfaiteurs active dans les enlèvements et/ou la séquestration de six personnes. Elle nie avoir participé aux enlèvements des enfants.

Michel Lelièvre: inculpé d'association de malfaiteurs; enlèvement d'An, Sabine et Laetitia; séquestration d'An, Eefje, Sabine et Laetitia, participation à un trafic de drogue.

Michel Nihoul: poursuivi pour association de malfaiteurs active dans les enlèvements et/ou la séquestration de six personnes dont cinq mineures, enlèvement et séquestration de Laetitia; trafic de drogue. A toujours nié son implication.

qui ont pu percevoir alors les institutions et les formations politiques comme des machines à pouvoir et à... magouilles. Ce qui explique au passage la poussée électorale de l'extrême droite. Au début des années nonante, donc, tout fuit le camp. Même la morale. C'est dans cette situation chaotique, malsaine, explosive, que survient le crime de Cointe. Qui ne provoquera pourtant pas le sursaut –signe d'un mal-être profond de la société– que l'on était en droit d'espérer. Il ne viendra qu'en 1996, avec l'affaire Dutroux.

La Belgique ne constitue pas un cas isolé de dérives politico-criminelles. La France, l'Italie, l'Espagne ne sont pas en reste. Depuis lors, le climat a changé. Il n'est pas certain cependant que toutes les blessures du passé finissent par se refermer. Comme il n'est pas certain que le procès Cools, au-delà du jugement final, mette réellement un terme à l'affaire Cools.

Il en va de même pour le procès Dutroux et consorts qui doit démarrer ce 1^{er} mars. Et dont il faut espérer qu'il ne connaîtra pas les mêmes «incidents de parcours» qui ont perturbé le déroulement du procès Cools. Les deux dossiers offrent des similitudes, en partie du moins, quant à leur parcours: guerre des magistrats, rebondissements multiples, etc. De quoi déboussoler l'opinion publique qui n'a pas toujours compris ce qui se passait. Elle n'est pas la seule.

Et si ce qui s'est passé à Liège ne constituait finalement qu'un avant-goût de ce qui pourrait se passer à Arlon lorsque débutera le «procès du siècle»? Qui imagine un seul instant, en effet, que les accusés iront devant le jury d'assises la fleur au fusil? Il

faut donc se préparer, à Arlon peut-être plus encore qu'à Liège, à une bataille de tranchées où tous les moyens prévus par le droit pourraient être utilisés par la défense pour limiter la casse, quitte à se mettre à dos –encore un peu plus...– les parties civiles et une bonne partie de l'opinion publique. Au printemps, sous les yeux de la planète entière, le «spectacle» risque par moments d'apparaître édifiant. Mais sans doute convient-il de ne pas préjuger de ce qui pourrait se passer ou pas. Dans la Cité ardente, les jurés ont tenu bon et ils ont rendu un jugement «logique, de bon sens» comme l'a qualifié Marcel Cools.

L'une des clés du procès Dutroux réside probablement dans sa publicité. Toute l'enquête va, en effet, être évoquée lors d'audiences publiques. Chacun, par conséquent, aura la possibilité de se forger une opinion à l'issue des débats sur cette terrible affaire qui a démarré il y a huit ans, déjà. Le 24 juin 1995, Julie et Melissa disparaissent. Le 13 août 1996, un certain Marc Dutroux finit –avec sa compagne Michelle Martin et un complice, Michel Lelièvre– dans les filets tendus par des enquêteurs qui sont sur ses traces depuis les disparitions de Sabine Dardenne (28 mai) et Laetitia Delhez (9 août). Au bout de quarante-huit heures d'interrogatoire, Dutroux craque: «Je vais vous donner deux filles».

Un procès long et douloureux

À la joie et au soulagement de retrouver Sabine et Laetitia, traumatisées à vie certes mais vivantes, succède la consternation. Puis l'horreur. Le 17 août, à Sars-la-Buissière, on exhume les corps de Julie et Melissa et, quelques jours plus tard,

le 3 septembre, à Jumet, ceux d'An et Eefje, disparues un an auparavant. Au terme de huit interminables années d'instruction et de procédures juridiques diverses, le procès en assises va donc commencer. Il s'annonce long et douloureux pour les parents des victimes et les victimes qui ont survécu. À l'heure de mettre sous presse, plusieurs parents hésitent à s'y présenter tant la crise de confiance dans les institutions qui n'ont pas su protéger leurs enfants est profonde. Sans compter que malgré des moyens d'investigation exceptionnels, des questions essentielles restent toujours sans réponses comme celle concernant l'enlèvement de Julie et Melissa.

Carine et Gino Russo disent se trouver face à un choix impossible: «Aller au procès et accepter une fausse vérité ou une vérité très approximative qui serait présentée comme La vérité. Et ce serait une forme de trahison pour nous, pour notre enfant surtout. Ou ne pas aller au procès et risquer d'être dépossédés de l'histoire de notre petite»².

Qu'on le veuille ou non, un question lancinante reviendra lors du procès: Dutroux a-t-il agi isolément ou était-il un élément d'un réseau? On sait que ce point, fondamental, a déchiré partisans et opposants de deux thèses diamétralement opposées:

l'une considérant que Dutroux est un «prédateur» isolé, l'autre qu'il constituait le maillon d'un réseau. Pour Jan Fermont, l'un des avocats de Laetitia Delhez, «c'est sûr que ce débat aura lieu lors de la Cour d'assises. Mon sentiment, et je l'ai souvent répété, c'est qu'on a eu affaire à une polycriminalité organisée et pas à quelques personnes seulement rassemblées autour de Dutroux. C'est la thèse que nous défendons et ce n'est pas qu'une impression mais une lecture du dossier. Les jurés se prononceront le moment venu et diront peut-être si nous avons raison ou pas»³.

Si à l'impossible n'est tenu, il faut néanmoins constater que jusqu'à présent, les jurys d'assises ont pratiquement toujours fait preuve d'une grande clairvoyance même dans des affaires criminelles parfois très complexes. Il n'y a pas de raison qu'il en aille autrement dans le dossier Dutroux.

Sergio Carrozzo

¹ Vingt ans de réclusion pour Richard Taxquet, Pino Di Mauro, Cosimo Solazzo, Domenico Castellino; cinq ans pour Luigi Contrino et Carlo Todarello; acquittement pour Mauro De Santis et Silvio De Benedictis.

² «Six familles en quête de vérité», *Faits Divers*, RTBF, 3 décembre 2002.

³ *Télémostique*, 26 novembre 2003.

Jusqu'à présent, les jurys d'assises ont pratiquement toujours fait preuve d'une grande clairvoyance, même dans des affaires criminelles parfois très complexes.

Le rapport Stasi sur la laïcité et ses recommandations visant à interdire le port du voile dans les écoles font renaître en Belgique les discussions sur le problème. *Espace de Libertés* a interrogé deux membres de la commission, d'avis quelque peu différents: Jean Baubérot et Henri Pena-Ruiz. Le Centre d'Action Laïque s'était exprimé par la voix de son président dans une Carte blanche publiée dans *Le Soir* du 4 juin 2002. Le Conseil Central Laïque (CCL) a pris position le 20 janvier 2004 en disant qu'il ne peut «rester indifférent à la signification sexiste du voile. [...] Il insiste sur la nécessité de dédramatiser cette problématique. [...] Le mouvement laïque prône la liberté d'expression et le droit à la différence. [...] Le Conseil Central Laïque craint [...] qu'une loi d'interdiction généralisée n'aboutisse à l'inverse de l'effet recherché» (la position du CCL peut être téléchargée sur le site <http://www.laicite.be>). P. D.

Une interview de Jean Baubérot

Contre une laïcité rabougrie

Pourquoi avez-vous refusé de voter en faveur d'une interdiction des signes religieux ostensibles à l'école publique?

J. Baubérot: On ne peut pas faire d'interprétation univoque du foulard. Le foulard peut être effectivement quelque chose à combattre. Deux exemples: il peut être à combattre s'il est imposé aux jeunes filles. C'est un peu paradoxal, mais il vaut mieux que cela soit visible à l'école et que les médiateurs, les assistantes sociales puissent percevoir le problème et parler aux familles. Autre exemple, quand le foulard sert de porte-drapeau, d'étendard, à un islamisme revendicatif et s'accompagne de perturbations de l'ordre scolaire, de mises en cause des programmes, des cours, il faut l'interdire. Le Conseil d'État l'interdit, et dans ces différents cas, des jeunes filles ont été exclues. Effectivement dans certains cas, on ne peut pas permettre le foulard.

Mais personnellement, s'il fallait une loi, j'aurais été partisan d'une mesure législative inscrite dans une charte scolaire que les élèves auraient signée, ce qui les aurait engagés à respecter les limites mises par le Conseil d'État. Je ne suis pas pour une interdiction complète, absolue, car dans la mesure où l'on autorise les petites croix, les étoiles de David, le foulard peut, pour certaines, être une prescription religieuse comme une manière de visibiliser sa religion sans agressivité.

Une jeune fille manifestant à Paris contre le projet de loi interdisant le voile à l'école (janvier 2004).

Le foulard n'est-il pas un phénomène de réaction typique des deuxièmes générations d'immigrés?

On n'insiste pas assez sur le fait qu'on retrouve, au niveau des deuxièmes ou troisièmes générations d'immigrés, des éléments tout à fait analogues et j'irai jusqu'à dire que le foulard est le signe que l'intégration est en train de se faire. Parfois, le foulard peut être une forme de contestation de la mondialisation. Je voudrais faire l'analogie avec le parti communiste. L'Europe a évité le maccarthysme à une époque où, rappelons-le, le parti communiste était stalinien et couvrait des faits contraires aux droits de l'Homme. A-t-on eu raison, a-t-on eu tort? Fallait-il suivre les États-Unis et le maccarthysme? Certains compagnons de route ont été trop coulants vis-à-vis du stalinisme. Je n'ai pas voté contre le rapport, pour éviter d'être récupéré comme porte-drapeau d'une attitude inverse de celle de la commission, c'est une précision importante. Mais si je récuse l'attitude des compagnons de route mon attitude consiste à dire qu'il faut une attention subtile pour isoler le plus possible tous les extrémismes et ne pas faire basculer du côté de l'extrémisme les gens qui sont dans une position d'ambivalence et mal à l'aise dans une société qui a ses défauts et ses inégalités, je pense que la loi risque d'être un peu à l'image d'un éléphant dans un magasin de porcelaine.

Une des deux principales objections par rapport à une législation de contrainte vis-à-vis des intégristes, c'est qu'on ne les empêchera pas d'utiliser, selon la bonne vieille formule, notre tolérance pour faire triompher leur intolérance.

Il y a un siècle, on disait cela du catholicisme. Il faut se rappeler ce qu'était le catholicisme, à l'époque, avec la proclamation de l'infiaillibilité pontificale, le *Syllabus* et ce mot d'ordre qui était de «catholiciser» la

On ne peut pas demander à une population transplantée de faire en vingt-cinq ans le chemin qui a été fait en un siècle et demi.

modernité et non pas de moderniser le catholicisme. En France, en 1905, Jean Jaurès a fait le pari que le catholicisme se réformerait de l'intérieur et qu'on n'avait pas à lui imposer autoritairement de l'extérieur de se réformer. Évidemment, le catholicisme devait obéir à la loi civile mais on n'allait pas plus loin. À long terme, les événements lui ont donné raison. Jean Jaurès a su se projeter dans l'avenir et ainsi créer l'attitude qui permette de dépasser le conflit.

L'autre objection provient des femmes européennes qui sont extrêmement préoccupées par la situation, et cela dépasse de beaucoup le cadre du foulard. L'islamisme, même s'il n'est pas radical, met en cause une valeur qui à l'Ouest européen est essentielle depuis vingt ou trente ans: l'égalité homme/femme et la mixité.

Il faut se mettre dans la temporalité: si on se place à un moment x, on a peur du retour en arrière. Si on regarde le chemin parcouru en Europe en un siècle et demi, on ne peut pas demander à une population transplantée de faire en vingt-cinq ans le chemin qui a été fait en un siècle et demi. Cela ne signifie pas qu'on ne partage pas les mêmes principes, cela signifie qu'on a une autre stratégie. La stratégie qui dit «attention on ne peut pas demander à des gens de faire en vingt-cinq ans ce qui a été fait en un siècle et demi», est plus intelligente et plus efficace à terme même si elle oblige dans un premier temps à dépasser des affects qu'on peut comprendre tout à fait.

Lennuyeux aujourd'hui, c'est que par rapport à leur mère, beaucoup de jeunes musulmanes de vingt ans, ont l'air de régresser à nos yeux.

L'émancipation se fait en zigzags. Les jeunes filles musulmanes ont l'air de «régresser» au niveau du comportement vestimentaire, mais globalement aujourd'hui, elles se marient plus tardivement que leur mère, font plus d'études, entrent plus dans le

marché du travail et ont moins d'enfants. Donc au niveau des fondamentaux, tous les clignotants sont au vert. Malgré tout, il y a beaucoup de motifs d'espoir que l'émancipation des femmes musulmanes est en train de se faire. Je connais aussi des jeunes filles voilées qui sont engagées dans des combats féministes contre les mariages forcés, contre même le fait qu'à la mosquée, un rideau sépare les hommes et les femmes.

Le problème du foulard est largement commun, avec des nuances, à pas mal de pays de l'Ouest européen. Que pensez-vous, en terme de politique européenne, de la vision française de la laïcité, l'insistance mise sur la neutralité, l'extension qui lui est donnée, l'accent mis sur le refus du communautarisme?

Au niveau des discussions sur la Convention européenne, le premier point, c'est que l'insistance unilatérale sur le foulard amène à diviser beaucoup le risque contenu dans l'alinéa 3 de l'article 51 du projet de Constitution¹. Il y a un risque de vouloir croire qu'il n'y a plus d'autre problème au niveau de la laïcité que l'islam. C'est injuste envers la communauté musulmane et faux sur le plan de la réalité sociale de la construction européenne. Donc effectivement, il faut équilibrer les exigences laïques et autant il est normal qu'il y ait des dialogues, que les Eglises puissent s'exprimer librement, autant il y a ambiguïté si cela signifie que Eglises peuvent peser sur les décisions prises par les institutions européennes, les influencer et que subrepticement les normes religieuses redeviennent plus ou moins des normes sociales. Ayons une laïcité équilibrée et non une laïcité dont le grand écart amène des déchirures musculaires pour repren-

dre la métaphore que j'ai utilisée dans un article du *Monde*². Il y a effectivement un combat laïque à mener à l'échelle de l'Europe et pour bien le mener, il faut être audible. Or la position française actuellement dominante n'est quand même pas très audible au niveau européen et elle risque de cacher tout ce que la France a à dire d'intéressant au niveau de la laïcité.

Mais en plus, on est en train de gâcher une chance historique. L'année prochaine sera l'année du centenaire de la séparation de l'Église et de l'État, une occasion de faire une présentation dynamique de la laïcité à l'échelle européenne. Si on se branche sur ce seul élément, on risque de ne pas être compris, de présenter une laïcité rabougrie qui ne donnerait pas toute sa dimension. Sous prétexte de gagner une bataille, on risque de perdre la guerre.

Propos recueillis par Patrice Dartevelle et Nicole Nottet

À l'Assemblée nationale française, des photos de femmes qui ont manifesté leur attachement aux valeurs de la République l'été dernier.

¹ En reconnaissance de leur identité et de leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec ces Eglises et organisations.

² Le Monde du 4-5 janvier 2004.

Jean Baubérot est directeur de la Ve section (Religions et laïcité) de l'École pratique des Hautes Études (Paris).

Interview de Henri Pena-Ruiz

La laïcité a le vent en poupe

Vous vous êtes prononcé en faveur des conclusions du rapport Stasi et spécialement en faveur d'une loi interdisant le foulard à l'école. Quelles étaient vos raisons fondamentales en tant que laïque?

Henri Pena-Ruiz: Le rapport Stasi est un texte de compromis entre des personnalités et des sensibilités très différentes. L'essentiel était de réaffirmer la laïcité par un ensemble de propositions qui la renforçaient là où elle est remise en question, qui en manifesteraient la puissance de concorde, de paix, face aux dangers de dérive communautariste et aussi de répondre à la grande question posée par le président de la République –qui était la question actuelle à laquelle répond, à mon sens, très bien

l'idéal laïque–, c'est comment concilier l'unité du vivre ensemble et la diversité des êtres humains, eu égard à leurs convictions spirituelles, à leurs origines, etc. La laïcité, me semble-t-il, a le mérite d'affirmer l'unité du vivre ensemble, sans pour autant nier les différences, mais elle permet à ces différences de s'affirmer sans que soit remise en cause l'unité, comme dans l'hypothèse par exemple catastrophique de fragmentation communautariste de l'espace public. Première question: comment affirmer l'unité de la République, du bien commun, de ce qui est commun à tous les hommes, sans écraser les diversités, et à l'inverse, comment affirmer la diversité sans que cela se fasse au détriment de l'unité? Évidemment, nous étions saisis tout particulièrement du problème de la laïcité scolaire, là où les manifestations d'appartenance religieuse comportent un véritable danger de mettre en cause l'unité de l'école, –celle-ci en tant qu'école publique, laïque, accueille tous les enfants sans distinction de sexe, d'origine ni de convictions spirituelles–. Il faut maintenir cette unité de l'école et à travers elle, maintenir la sérénité de l'espace scolaire en tant qu'il est un espace dé-

volu à l'étude, à la construction de soi, à la construction de l'autonomie de jugement et de la liberté. L'espace scolaire a une sorte d'originalité qui fait qu'on ne peut pas le réduire à l'espace public, à la rue ou même à un autre service public. Les enfants sont là par obligation scolaire, pour apprendre, pour étudier, pour construire une citoyenneté éclairée et libre. L'obligation scolaire, ajoutée au fait qu'on se trouve souvent face à des enfants mineurs, doit conduire à considérer que l'espace scolaire ne peut pas avoir exactement le même régime de liberté que la société civile ou les autres lieux publics. Il nous a donc semblé légitime d'envisager un projet de loi qui mettrait l'espace scolaire à l'abri des groupes de pression politiques ou religieux et qui permettrait aux êtres humains qui y sont d'étudier en n'étant pas sous l'emprise de revendications identitaires qui non seulement risquent de menacer la paix de l'espace scolaire –toute manifestation dans un sens peut provoquer la manifestation dans un sens contraire–, mais aussi peuvent perturber le climat d'étude et d'ouverture. Quand on vient en sachant pêremptoirement ce que l'on veut affirmer, est-on dans une posture d'étude et de disponibilité? Je n'en suis pas sûr.

C'est donc fondamentalement une vue sur la spécificité de l'école qui vous a guidé?

Nous avons eu à cœur de prendre en compte la généralité de l'exigence laïque dans tous les domaines. Nous avons rappelé l'exigence laïque dans l'ensemble des services publics de l'État parce que tous les agents du service public, en tant qu'ils sont du côté de l'institution commune à tous, se doivent d'observer une neutralité qui est, en même temps, le signe de l'universalité. Quand je vais à la poste pour acheter un carnet de timbres, et que la guichetière porte un signe religieux, comme je n'ai pas de religion, je vais penser que l'État est partisan ou qu'il a des représentants qui affichent un esprit partisan. Cela ne me paraîtra évidemment pas normal.

Cette neutralité est la condition pour qu'effectivement tous les citoyens se sentent traités de façon égale. Il y a un souci de la spécificité du milieu scolaire mais ce souci se comprend dans le cadre d'une réaffirmation générale de la laïcité comme neutralité de la puissance publique. Cette neutralité n'est pas simplement une privation, c'est aussi le corollaire de l'affirmation de valeurs. C'est parce qu'on veut affirmer la liberté de conscience, l'égalité de droits de tous les citoyens, quelles que soient leurs options spirituelles, que l'on doit affecter la loi commune à l'intérêt général, à l'universalité.

Mais quand on dit liberté, il s'agit de savoir qui est libre. Quelle est la liberté d'une jeune fille de treize ans que des chefs politico-religieux ou des grands frères obligent à porter le voile? Cette liberté-là est nulle et quand bien même elle viendrait elle-même à l'école en disant qu'elle est consentante, le consentement d'une victime à sa propre aliénation ne justifie pas celle-ci. Il faut être bien sûr de savoir quelle liberté on va consacrer, la liberté authentique d'un être humain maître de ses jugements et de ses conduites de s'affirmer ou ne va-t-on pas consacrer, sous prétexte de tolérance, la liberté de groupes de pression politico-religieux, et instrumentaliser des êtres humains qui ne sont pas maîtres d'eux-mêmes pour affirmer eux-mêmes leurs préférences?

Ne pourrait-on pas soutenir, puisqu'il s'agit de protéger des mineures, que cette protection devrait s'étendre à tout l'espace public et que, même dans la rue, il faudrait une attitude kényane et que la loi empêche le port du voile?

Le mieux est souvent l'ennemi du bien. Interdire partout le voile et les manifestations d'appartenance religieuse me paraît extrêmement difficile. Dans la rue, une femme majeure qui porte le voile ou un homme majeur qui porte une barbe sont conduits à le faire pour des raisons qui leur appartiennent. Pour ceux qui considèrent que le port d'une tenue qui manifeste une appartenance n'est pas une bonne chose, on peut considérer que ce n'est pas par un décret autoritaire qu'on le fera disparaître. Si dans l'école, en raison de la finalité de l'école et de l'universalité d'accueil, il y a nécessité de faire vivre ensemble des êtres d'origines très différentes, il y a nécessité d'une règle de vie commune dans la rue. La règle de vie commune ne peut être

que la règle de droit commun de la loi et il n'y a pas nécessairement à spécifier le droit commun. Or, jusqu'à preuve du contraire, dans les pays démocratiques, le droit commun n'interdit pas le voile ou la kippa, dans la rue, à des personnes adultes qui s'y trouvent. Il me semble difficile de faire un passage à la limite. Il y a là une vraie difficulté et je ne suis pas sûr que l'on puisse aller jusque-là au nom de la laïcité. Mais au nom de la laïcité, on peut dire, par exemple, qu'on peut développer un travail de persuasion, d'argumentation, de conviction pour faire en sorte que même les femmes adultes qui portent le voile par adhésion à une tradition de plus ou moins grande soumission par rapport à l'homme, l'abandonnent, et qu'elles s'émancipent. Mais on entre alors dans le problème plus général de l'émancipation des femmes.

En réaction au mépris où on les tient, les immigrés de deuxième et troisième générations ne manifestent-ils pas vis-à-vis de la société d'accueil des formes d'opposition par certains symboles qui rappellent leurs origines? Si on prend une mesure contre le voile, n'est-ce pas encore une fois se trouver une bonne raison pour s'en prendre à des immigrés pauvres et sans emploi?

Il faut d'abord dissiper toutes les confusions. Des populations issues de l'immigration se trouvent très souvent dans des conditions sociales déplorables d'exclusion, de discriminations d'embauche. Le problème est de nature sociale et il faut le traiter de manière homogène à sa nature. À un problème social, il faut donner une solution sociale, par exemple, prévoir un renforcement des législations avec des mesures adéquates de lutte contre la discrimination à l'embauche. Si des immigrés vivent dans des quartiers où ils ne bénéficient pas de suffisamment de services sociaux, de soins gratuits, d'une aide culturelle pour l'école, etc., créons ces services pour ces immigrés, qui sont une chance pour la France comme le disait Bernard Stasi. Il est absolument légitime de faire en sorte qu'ils jouissent de la plénitude des droits dont jouissent tous les autres citoyens français.

En revanche, donner une sorte de supplément d'âme, de compensation religieuse à des gens sous prétexte qu'ils sont dans une situation sociale négative me semble être une forme de confusion. On ne peut pas dire qu'il y a cinq millions de musulmans

en France, mais seulement qu'il y a cinq millions de personnes issues de l'immigration maghrébine parmi lesquels beaucoup sont d'ailleurs pleinement citoyens depuis une, deux, voire trois générations. Parmi ceux-ci, certains ne croient pas du tout en dieu, certains ne se réfèrent à l'islam que par une sorte de fidélité culturelle sans que cela corresponde à un véritable engagement religieux, beaucoup disent que la religion est une affaire intime, et qu'elle est plus importante dans l'intimité de la conscience que dans la manifestation extérieure.

Dans beaucoup de pays de l'Ouest européen, on se trouve confronté aux mêmes problèmes d'une communauté musulmane qui a le même type de comportements et ceux qui ne les connaissent pas encore vont les connaître. La solution française est fortement spécifique, les pays anglo-saxons n'envisagent rien de tel, ils y voient un trait de la spécificité française. Comment voyez-vous le combat laïque en Europe dans le cadre de cette affaire de signes distinctifs d'appartenance et les distorsions entre France d'une part et le reste de l'Europe d'autre part?

Un premier point, ce n'est pas parce qu'un pays est seul à faire quelque chose qu'il a tort. En 1789, la France était seule à vouloir affirmer la souveraineté populaire contre toutes les monarchies européennes coalisées contre elle, cela ne lui donnait pas tort. La solitude n'est pas un argument de droit, simplement un constat de fait. Deuxième point, on peut avoir deux points de vue distincts sur la situation de la laïcité en Europe.

On peut prendre le point de vue des peuples, la situation n'est pas celle d'une simple solitude de la France. On constate au contraire une montée de l'aspiration laïque. La Suède a prononcé la séparation de l'Église et de l'État; en Grèce, Caramanlis a souhaité que la mention religieuse sur la carte d'identité disparaîsse, ce qui était attentatoire à la liberté de conscience.

Du point de vue dynamique, on peut dire que la laïcité a le vent en poupe en Europe. Ce n'est pas le moment pour nous, sous prétexte de se mettre à l'heure européenne, d'accepter que la religion ait un statut de droit public alors que l'humanisme athée aurait un statut de droit privé. Ce serait manifestement une discrimination.

Propos recueillis par Patrice Dartevelle et Nicole Nottet

«La laïcité a le mérite d'affirmer l'unité du vivre ensemble sans pour autant nier les différences».

«Dans la rue, une femme majeure qui porte le voile ou un homme majeur qui porte une barbe sont conduits à le faire pour des raisons qui leur appartiennent».

Henri Pena-Ruiz est philosophe. Il a publié *Qu'est-ce que la laïcité?*, Gallimard, Folio actuel, 2003 et *La laïcité*, Corpus, Flammarion, 2003.

En réponse au courrier reçu de nos lecteurs, après notre campagne de signature de novembre 2003 pour le retrait de l'article 51 de la Constitution européenne

Une lettre de Louis Michel et Jacques Simonet

«Nous avons bien reçu votre courrier relatif à la Conférence Intergouvernementale sur le projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe. Nous tenons à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à la politique européenne de la Belgique.

Dans votre lettre, vous soulignez l'importance d'une Constitution qui réunisse tous les citoyens de l'Europe quel que soit leur héritage culturel, religieux ou humaniste et vous plaidez en faveur du retrait de l'article 51.

La position de la Belgique à la Conférence s'est inscrite dans la même approche.

D'une part, le gouvernement belge n'est pas favorable à l'insertion d'une référence aux valeurs chrétiennes dans le préambule de la Constitution. Il considère en effet qu'une telle référence n'a pas sa place dans un traité constitutionnel. Il souligne qu'en intégrant la Charte des droits fondamentaux, la future Constitution garantira la liberté de pensée, de conscience et de religion. En outre, la formule retenue dans le Préambule proposé par la Convention est respectueuse de l'ensemble des convictions et sensibilités.

D'autre part, et dans le même esprit, le gouvernement belge n'est pas convaincu de la valeur ajoutée

de l'article 51 proposé par la Convention. Les relations avec la société civile sont en effet déjà visées à l'article 46. Nous ne voyons pas l'intérêt de créer un article distinct pour le dialogue avec les Églises et les organisations non confessionnelles.

Cette position est constante dans la politique de notre gouvernement. Elle a été défendue activement par les représentants belges pendant les travaux de la Convention. Plusieurs amendements ont ainsi spécifiquement visé la suppression de

l'article 51. Le Conseil des Ministres, dans sa note du 26 septembre relative à la position du gouvernement pour la CIG, a rappelé son opposition à l'insertion d'une référence aux valeurs chrétiennes dans le préambule ainsi que son opposition à l'article 51. Les représentants belges à la CIG ont défendu cette ligne.

J'ai personnellement pris la parole en ce sens à plusieurs reprises. Que ce soit au cours de la réunion des Ministres des Affaires étrangères à Riva del garda le 5 septembre 2003 ou encore lors du Conclave de Naples des 28 et 29 novembre 2003. Cette position a également été portée à la connaissance de la Présidence italienne. Par courrier du 4 novembre 2003, je faisais savoir à mon collègue Franco Frattini que

certaines propositions étaient inacceptables, notamment: «...l'inclusion de la référence à la tradition chrétienne dans le préambule de la Constitution. Une référence religieuse ne pourrait que nous diviser et n'a pas sa place dans un texte constitutionnel. Dans ce contexte, l'article 51 devrait être supprimé.

Il singularise en effet de manière injustifiée le dialogue avec les Églises et les organisations non confessionnelles par rapport au dialogue avec les autres acteurs de la Société civile».

Comme vous le savez les négociations sur la Constitution n'ont pu aboutir à un accord lors du Sommet européen de Bruxelles des 12 et 13 décembre 2003.

Nous attendons très prochainement les propositions d'agenda et de procédure de la Présidence irlandaise qui semble déterminée à avancer vers la voie d'un compromis.

Nous souhaitons fermement qu'un accord intervienne le plus rapidement possible afin que l'Union puisse être dotée d'une Constitution qui devrait lui permettre d'appréhender plus sereinement la véritable transformation que représente le prochain élargissement.

Nous pouvons vous assurer que nos convictions resteront identiques dans le cadre des débats à venir». ■

Orwell éducateur de Jean-Claude Michéa Orwell en question

Il y a vingt ans, dans Orwell ou l'horreur de la politique, Simon Leys écrivait: «Aujourd'hui, je ne vois pas qu'il existe un seul écrivain dont l'œuvre pourrait nous être d'un usage pratique plus urgent et plus immédiat». Le 29 mai 2003, à l'occasion du centenaire de la naissance de l'auteur de 1984 et de La ferme des animaux, Le Nouvel Observateur publiait une version abrégée d'un entretien entre Aude Lancelin et Jean-Claude Michéa, dans lequel le second faisait bien le point de vue du sinologue, esprit libre s'il en fut et redoutable pourfendeur des escroqueries idéologiques du XX^e siècle.

C'est le texte complet de cet échange qui vient d'être publié, sous le titre *Orwell éducateur*¹. Le but que Jean-Claude Michéa poursuit dans cet essai, annoncé sans ambages dans l'avant-propos, est moins d'exposer la pensée anti-doctrinaire de son «modèle» que de nous fournir une «boîte à outils philosophique»

destinée à entamer «un démontage élémentaire de l'Imaginaire capitaliste» et à «déconstruire l'emprise étouffante que l'Economie et la Technique modernes exercent sur notre vie quotidienne». Pas moins. L'entreprise est ambitieuse, on en conviendra, mais elle tient amplement ses promesses.

Voilà en effet une réflexion qui se déploie, avec une remarquable clarté discursive, à partir de cinq thèmes présentés sous forme de questions centrées sur l'œuvre théorique d'Orwell et son actualité. Chacune de ces questions est suivie d'une réponse, comme il se doit, mais aussi de plusieurs scolies et notes. Construction kaléidoscopique originale qui induit une lecture en cascade, descente linéaire de l'essentiel vers le subalterne, ou du concentré en direction du dilué. La lecture n'en est pas nécessairement facilitée même si Michéa, en pédagogue attentionné, nous conseille de ne pas nous laisser «interrompre à tout moment par le

surgissement frénétique des scolies et des notes». Soit, mais la tentation est grande, ici aussi, de s'adonner au zapping. Et ce n'est pas nécessairement désagréable.

Quo qu'il en soit, dès que l'on s'attarde au fond –et comment ne le ferait-on pas tant la richesse et la générosité du propos sont éclatantes?–, on ne peut qu'être impressionné par la conviction d'airain de l'auteur. Sous sa plume alerte, l'idéologie du tout-marché est mise en pièces, qui engendre la guerre de tous contre tous et transforme insidieusement les êtres humains en pauvres hères atomisés, esseulés dans la jungle des villes. L'idéologie progressiste elle-même, qui a sa préférence, est tancée à maintes reprises, dans la mesure où elle ne s'est purgée de ses scories stalinianennes (et encore...) que pour mieux se laisser phagocytée par les sirènes particulièrement enjôleuses du néolibéralisme.

Que reste-t-il après ce jeu de massacre où quantité de «maîtres penseurs» en prennent pour leur grade? Une sympathie pour l'anarcho-syndicalisme, de toute évidence, et une nostalgie pour le socialisme ouvrier et populaire des origines –pré-scientifique pour la vulgate marxiste–, reconnaissable entre tous par la «civilité quotidienne des travailleurs et des humbles». Cette «common decency», Michéa l'avait déjà évoquée dans *Impasse Adam Smith*, son livre précédent. Il y revient dans celui-ci, estimant que c'est l'*Orwell éducateur* «qui a raison contre toutes les traditions positivistes de la Gauche: le socialisme sera décent ou ne sera pas, ce qui signifie tout simplement que, pour qu'une société libre et égalitaire puisse réellement voir le jour et fonctionner humainement, il faudra que chacun y mette quotidiennement du sien, et autrement que par des mots (ou des chansons)». Bref, sans implication personnelle ou morale, *L'Internationale* n'est qu'illusion et, au pire, cauchemar. ■

Les Amis de la Morale Laïque de l'Agglomération bruxelloise organisent leur 16^e colloque de la laïcité sur le thème

Où va notre planète? Quel risque climatique? Quel développement durable?

LE SAMEDI 6 MARS 2004
au Château du Karreveld
avenue Jean de la Hoes 3,
1080 Bruxelles

Sous la direction de Charles Susanne et Philippe Bourdeau

Avec la participation de:
Philippe Moureaux, Edwin Zaccari, Réginald Lorrain, André Berger, Pierre Mathy, Walter Hecq, Marc Pallemaerts et Paul Danblon.

Renseignements et inscriptions:
FAML, 02/476.92.83 - faml@laicite.be - www.faml.laicite.be

Henri Deleersnijder

¹ Jean-Claude Michéa, *Orwell éducateur*, Castelnau-le-Lez, Climats, coll. «Sisyphe», 2003.

Quelle spiritualité aujourd'hui? Amorce de dialogue

S'inscrivant dans la lignée du dialogue entre Gabriel Ringlet et Guy Haarscher, cet ouvrage propose une amorce de dialogue entre un prêtre catholique et un philosophe libre penseur et athée, tous deux invités à répondre à près de trente questions (questions à tiroirs multiples!) que leur pose Hervé Broquet.

Leur divergence apparaît dès la première question portant sur la définition de la spiritualité et sa différence avec la religion. Pour le croyant, la spiritualité ne peut se penser sans référence «un Autre», le «Tout Autre», et ne doit donc pas être opposée à la religion. Pour le non-croyant, c'est précisément parce que la spiritualité reste indissociable de la notion d'un Dieu qu'elle est une notion suspecte, et Jacques Sojcher préfère parler d'humanisation, se référant à l'évolution constante de l'homme qui, autocréateur plutôt que créature, a aussi créé Dieu, illusion suprême.

Benoit Lobet et Jacques Sojcher, *Quelle spiritualité aujourd'hui?*, collection Dialogues dirigée par Hervé Broquet, éd. Labor, 2002 (96 p.).

Idolâtrie

Cet ouvrage collectif* est réalisé sous la direction de Bernard Van Meenen. Chaque auteur se réservant une voie d'accès particulière au thème, ce livre «part dans tous les sens». Et c'est à la fois bien, car après sa lecture, peu d'ombre subsiste en ce qui concerne l'étude du concept de l'idole. C'est aussi parfois trop, car ce feu d'artifice contient des fusées aux trajectoires si variées que plus d'un lecteur s'éreintera à les suivre toutes. D'autant que certains auteurs expriment leur savoir avec le souci de parler en savant. Ce qui est d'ailleurs le propre de beaucoup de confrontations reflétant le mode du paraître académique.

Donc, le lecteur averti s'armera du courage de l'alpiniste. Le sommet en vaut la peine, mais l'épreuve sera rude.

Le fond de la question posée est de cerner l'idolâtrie sous sa forme moderne, celle qui sacrifie les faux dieux de l'univers du profit, génère le culte d'une avancée scientifique sortant des balises de l'éthique, orga-

Parmi les thèmes abordés, retenons au vol la théodicée (l'existence du mal, compatible ou non avec la croyance en Dieu); la place du doute, du dogmatisme et de la tolérance dans la pensée religieuse; le péché et la morale; le mysticisme athée; la référence à une transcendance qui fait l'économie de Dieu; la place de Dieu dans notre société postmoderne ou encore l'exercice du libre examen qui est, comme on sait, revendiqué par plus d'un croyant (mais ce libre examen religieux, qui n'ira jamais jusqu'à mettre en doute l'incarnation ou la résurrection est-il encore du libre examen?).

Au fil des pages, le lecteur est amené à adhérer ou non aux propos des deux interlocuteurs, le croyant et le non-croyant, et se sent invité à approfondir sa propre réflexion. Le premier exprime son désir de Dieu (désir et non besoin, précise-t-il) et le second son désir de l'humanité qui s'accomplice. Le premier vit sa foi

nise le sacrifice d'espèces vivantes -humains compris- sur l'autel de la rentabilité.

Ces idoles contemporaines trouvent-elles leur source dans une démarche de «servitude immanente aux pouvoirs que l'humanité s'accorde à elle-même, tout en se persuadant de sa liberté» est l'une des questions clés posées dans la présentation de l'ouvrage. Se mêlent dans ce concept d'*«idolâtrie»* les mailles tissées par l'humain lui-même, qui ont pour nom artifice, simulacre, la reproduction du même, la maîtrise et les formes narcissiques du désir.

Très pertinemment, ce petit ouvrage collectif recoupe ces réflexions sur l'idolâtrie profane actuelle avec la réflexion théologique sur le même thème, opposant vrai et faux Dieu. En d'autres termes -encore une fois la volonté des auteurs est de jouer le contemporain- pourquoi et comment parler aujourd'hui de Dieu? «De sorte que, s'il nomme Dieu, l'humain puisse ne pas s'asservir à un mensonge à lui-même», pour nous exprimer comme les auteurs.

comme l'expérience d'un salut, comme un abandon à la miséricorde divine qui promet le Royaume des Cieux et, je précise et souligne, avec une hauteur d'esprit qui le mène aux antipodes d'une pensée dogmatique, sclérosée ou intégriste: son christianisme se veut en accord avec les acquis de la modernité. Le second fait le pari de la finitude, de «l'aventure du devenir humain sans le Tout Autre», et d'une affirmation de la vie dans l'immanence.

C'est dire que ce dialogue laisse, comme on pouvait s'y attendre, l'impression certes d'une grande tolérance mais aussi et surtout de deux discours qui jamais (sauf bien sûr lorsqu'il s'agit de condamner la violence et le sectarisme) ne se rejoignent vraiment. Le crucifié et Dionysios n'empruntent pas la même voie. Et, somme toute, c'est mieux ainsi: le véritable dialogue n'est-il pas échange avec celui qui pense autrement? Les deux interlocuteurs admettent l'altérité et ne versent pas dans un consensus mou et affadi au point que Dieu lui-même en deviendrait gagnant. L'intérêt de ce petit livre est de mettre en lumière les irréductibles différences entre le croyant et l'athée.

Xavier De Schutter

Nous avons relevé au passage la très remarquable étude de Luce Irigaray, du CNRS, sur les conditions du rapport entre le féminin et le masculin sous l'angle de l'association, guère aisée, du corps et de l'esprit. Ce qui entraîne, forcément, une analyse du trajet sexuel.

Mylène Botbol-Baum, de l'UCL, parcourt le thème du livre à travers ses référents hébraïques, où Sarah -la matriarche- joue un rôle considérable.

Terminons par un dernier auteur, et que les autres, non cités, nous excusent de les omettre, car l'espace ne permet pas une recension plénière, d'autant que tous les textes sont extrêmement denses en savoir et réflexion. Prenons donc Yves Ledure, de l'Université de Metz, qui tisse son intervention sur l'influence du siècle des Lumières et le contenu de l'athéisme qui n'en est pas issu.

Citons: «La lutte contre l'idolâtrie consistera [...] à rappeler que toute pensée et représentation de Dieu sont et demeurent regard d'hommes [...] ...toute théologie est de type anthropomorphique».

Jacques Rifflet

Belgique

La démocratie est-elle en péril?

A lire l'ouvrage rédigé par Alain Destexhe, Alain Éraly et Éric Gillet, intitulé *Démocratie ou Particratie? 120 propositions pour refonder le système belge*¹, on peut légitimement se poser la question. Et ce d'autant plus que dès le début du livre, les auteurs affirment: «Nous vivons dans une démocratie au moment des élections et dans une particratie, c'est-à-dire dans un régime de partis, le reste du temps». Par particratie, il y a lieu d'entendre ni plus ni moins que la mainmise des partis politiques sur tous les organes de l'État, que ce soient les gouvernements, les assemblées parlementaires, les administrations, les hôpitaux publics, les entreprises publiques, les associations et même les universités. Par ailleurs, toujours selon les auteurs, la politisation des nominations et des promotions atteint en Belgique une ampleur inégalée en Europe.

Daniel-Louis Seiler, spécialiste français de politique comparée, qualifie le système belge de *partitocratie*², évoquant un surdéveloppement du système des partis, l'estompe de toute distinction entre l'exécutif et une administration publique dès lors incapable de s'ériger en corps. Les partis ont ainsi pu, *dixit* D-L Seiler, coloniser l'appareil d'État, entraînant, par rétroaction, leur propre colonisation par tous les chasseurs de prébendes et par les carriéristes les plus variés³.

Dans leur ouvrage, les auteurs décrivent sans complaisance mais avec réalisme le modèle politique belge où règnent selon eux la particratie, la politisation des décisions administratives (en particulier des nominations et des promotions), le clientélisme, la complexité institutionnelle, la culture du compromis.

Partant du constat d'une crise de la gouvernance publique, les auteurs se sont interrogés sur les moyens de renforcer tout à la fois la démocratie et la gouvernance. Ils n'ont voulu écrire ni un pamphlet ni un traité de science politique, mais seulement l'esquisse d'un catalogue de mesures concrètes de bonne gouvernance basée sur la transparence, l'évaluation, la performance, la responsabi-

lité, l'équité et la réflexivité démocratique.

Un pacte de gouvernance

Ils proposent ni plus ni moins un programme de gouvernance publique et de renforcement de la démocratie. Restaurer la légitimité de la politique et de l'État, rendre l'administration plus efficace, c'est-à-dire mieux à même de met-

ments: c'est là selon eux l'origine d'un déficit d'efficacité et de pratiques clientélistes non démocratiques. «Les partis belges n'ont ni limites légales ni code de conduite contrignant. Ils sont régis par des statuts et des organes internes, mais leur mode de fonctionnement échappe à tout contrôle» (p.110).

© M. Clerbois

Les partis: une mainmise sur tous les organes de l'État.

Il est évident que les auteurs ne s'attirent pas la sympathie des hommes politiques en place lorsqu'ils affirment que comme les partis n'ont pas de personnalité juridique, aucun contrôle des comptes ne peut être exercé. Et de plus, disent-ils, le financement échappe à tout contrôle interne au sein du parti. Pour eux, la démocratisation interne des partis devient la condition du financement public dans le cadre d'une loi sur les partis politiques.

Les trois auteurs de ce livre choc analysent, critiquent et font à chaque fois des propositions qu'ils regroupent systématiquement dans un chapitre intitulé «Que faire?». Les fameuses 120 propositions sont ainsi réparties dans plusieurs chapitres. Sont-elles toutes réalisables, applicables? Comment procéder pour les mettre en œuvre? Tout le monde voudrait que cela change mais les freins et les obstacles semblent tellement énormes que les 120 propositions élaborées avec soin et méthode risquent fort de rester au placard.

L'ouvrage est divisé en deux parties, la première traite du gouvernement et de la gouvernance, la seconde parle de démocratie et vie publique. Dans la première partie, les auteurs mettent en exergue les interventions inopportunnes des partis vis-à-vis de l'administration et des gouverne-

¹ Éditions Labor, 2003, ISBN 2-8040-1850-4

² Partitocratie est un mot d'origine italienne créé semble-t-il en 1949. En italien, parti se dit *partito*, d'où partitocratie. En français, partie est correct.

³ Daniel-Louis Seiler, «Un État entre importation et implosion : consociativité, partitocratie et lotissement dans la sphère publique belge», in *Gouverner la Belgique. Clivage et compromis dans une société complexe*, Paris, PUF, 1999.

Émile Peeters

Du neuf à propos du big-bang?

L'âge de l'Univers se précise: treize milliards sept cents millions d'années... Sa forme aussi.

Qui n'a pas entendu parler du big-bang? C'est devenu une forme d'évidence pour beaucoup de contemporains alors qu'il ne s'agit que d'une hypothèse cosmologique parmi d'autres. Elle tend à répondre à la «question des origines: Où sommes-nous, d'où venons-nous, où allons-nous?». Cette interrogation se perd dans la nuit des temps. Mais la réponse «big-bang» a dominé notre pensée entre 1950 et 1990. Elle cède aujourd'hui sa place à d'autres

selon son tempérament, adopte un processus qu'elle imagine au départ de récits des anciens ou d'une parole prononcée par un Créateur. Tant que la majorité des humains positionne la Terre au centre du monde et fait circuler autour d'elle (un globe, une colonne, un plateau) les lumineux (Soleil et Lune), les planètes (cinq mobiles) et la voûte étoilée fixe et cristalline, philosophes et savants se posent peu de questions. La mythologie, celle dont nous avons hérité

Un Univers infini qui reste encore largement à découvrir (Mars).

parce qu'il nous faut tenir compte de «faits nouveaux».

Notre formation monothéiste nous pousse naturellement à paraphraser la Genèse. C'est précisément ce biais intellectuel dont il faut se méfier. Les dieux ont créé le ciel, la Terre, les eaux, les astres. Chaque civilisation,

majoritairement, est géocentrique et anthropocentrique.

Tycho Brahé, en 1577 et 1582, puis Galilée découvrent la profondeur du ciel et brisent la voûte de cristal qui nous entoure. Ils font régresser le géocentrisme dont les tenants résisteront encore plus de trois siècles.

L'anthropocentrisme est moins remis en discussion, ce seront les évolutionnistes du XIX^e siècle, disciples de Lamarck et de Darwin, qui le détricotent, et ce n'est pas terminé.

Entre Galileo Galilei (1620) et Edwin Hubble (1925), l'idée d'un Univers infini fait son chemin. Les philosophes le pensent quasi homogène, quasi vide de matière, illimité et invariable. On ignore le rayonnement qui le baigne. La relativité einsteinienne, dans le premier quart du XX^e siècle, propose de lui attribuer une courbure dont la présence de matière est responsable. Les géomètres posent la question: infini ou limité, ouvert ou fermé? Les physiciens s'interrogent: sous l'effet de sa masse, l'Univers devrait s'effondrer. Einstein introduit la fameuse et controversée «constante cosmologique» qui contrecarre l'effet de la gravité et le met «en équilibre statique».

L'espace-temps

Vers 1925, Hubble et Humason, après avoir démontré l'autonomie des galaxies, systèmes stellaires semblables à notre Voie Lactée,发现, qu'à part les plus proches, toutes s'écartent de nous et d'autant plus qu'elles sont plus lointaines. Notre compatriote Georges Lemaître y puise les arguments qui supportent l'hypothèse qu'il avance: l'Univers est en expansion. Attention, l'Univers de la relativité est une «indescriptible» hyper-surface à quatre dimensions! En effet, dès que les objets se meuvent avec des vitesses relatives voisines de celle de la lumière, il est impossible de décrire les phénomènes physiques les plus simples si on se passe de la relativité et de sa géométrie particulière: l'espace-temps. L'Univers de la physique, des sondes spatiales et des grands accélérateurs de particules ressemble à la surface d'une sphère qui se gonfle: il s'étend. Tous ses points s'écartent les uns des autres.

Quand on détermine son taux d'expansion, on peut, par une simple inversion arithmétique, déterminer son âge, c'est-à-dire retrouver le moment où l'expansion a commencé. Lemaître, qui est professeur de mécanique à l'Université de Louvain, et qui cherche une origine aux énergies énormes véhiculées par les particules cosmiques est logiquement conduit à

imaginer à la fois un instant et un site dans l'histoire de l'Univers, à partir desquels ce processus a débuté. Il formule vers 1935 l'hypothèse d'un atome primitif qui contient toute la masse et toute l'énergie de l'Univers avant que ne commence l'expansion qu'on compare dès lors à une explosion. Gamov, entre 1940 et 1950, pose le problème: l'expansion est une détente d'un gaz fait d'un mélange de matière et de rayonnement. Si les observations confirment la présence d'un rayonnement ayant la température prédictive, c'est un test majeur en faveur de l'hypothèse de Lemaître. Après de nombreuses péripéties dues au fait que l'âge de l'expansion a été sous-estimé, Penzias et Wilson vont s'apercevoir, en 1963, que la température «fossile» du rayonnement du fond du ciel est voisine de trois degrés Kelvin (absolus). Ce qu'on était en droit d'attendre!

Entre-temps, la médiatisation de l'hypothèse de notre compatriote sera stimulée par un discours que le Pape Pie XII prononce à l'occasion du Congrès astronomique international de Rome en 1950. Il voit dans l'atome primitif qui «explose» le *fiat lux* biblique et une preuve supplémentaire de la solidité de ses affirmations (21 janvier 1951). C'est à cette occasion que le cosmologiste athée Fred Hoyle, use du terme «big-bang» en vue de ridiculiser cette imprudente prise de position. Le mot fait recette. Durant plus de quarante ans, l'essentiel des efforts faits par les cosmologistes consistera en la recherche de preuves supplémentaires en vue de consolider ce nouveau paradigme.

La physique quantique faisant des progrès, il faudra tenir compte de certaines de ses conséquences en leur adaptant le modèle de l'expansion. Deux générations de cosmologistes feront preuve dans ce domaine d'une imagination insoudable en construisant des modèles d'Univers en inflation rapide, soit tôt, à son «début», soit plus tardivement avec une phase préliminaire.

Une expansion brutale

L'exploration de l'espace profond montre que les galaxies se groupent en amas et en superamas qui s'étiennent dans l'espace en voiles et écheveaux filandreux. Il s'agit de fragments de bulles de matière noyée

dans le rayonnement et qui donnent l'impression d'une mousse expansée. C'est un quatrième argument en faveur de l'expansion générale brutale de l'Univers, mais qui détruit quelque peu l'hypothèse simplificatrice d'homogénéité et d'isotropie qu'on lui avait attribuée au début. À ceci, s'ajoute la découverte de matière froide dont la technologie infra-rouge révèle une abondante présence de matière très chaude que font apparaître les rayonnements ultraviolets et X captés par les télescopes spatiaux. En plus, on découvre des agglomérations de galaxies extrêmement massives qui se font connaître grâce à un effet prévu par Einstein. La masse totale de l'Univers est alors bien supérieure à celle qu'on observait en lumière «blanche». Dans ce cas, la gravitation dominant l'expansion, l'Univers devrait s'effondrer sur lui-même. Cela ne s'observe pas, bien au contraire, et rend son rôle initial à la «constante cosmologique» imaginée par Einstein puis reniée par lui. Qu'est-ce qui se cache derrière ce *deus ex machina* mystérieux?

Vers 1990, les techniques spatiales et l'application de l'imagerie électrique modifient profondément les moyens d'observation des astronomes. Pouvoir de résolution et sensibilité à l'intensité des sources faibles sont multipliés par dix et plus. La présence de matière invisible se confirme. La sonde spatiale COBE (*Cosmic Background Explorer*) observe le faible rayonnement «fossile» et lui attribue une température de 2,728 degrés Kelvin. Ceci situe l'âge de l'expansion entre dix et quinze milliards d'années. Une analyse plus fine des observations de COBE montre un état «primitif» de l'Univers très homogène, mais il apparaît quand même des fluctuations de l'ordre de quelques dix-millièmes de degré.

Malheureusement, COBE ne peut percevoir la fine structure sous-jacente que l'on soupçonne d'exister. Au cours de la dernière décennie du XX^e siècle, les grands télescopes au sol, dix fois plus puissants que leurs prédecesseurs, commencent à détecter des explosions stellaires très lointaines et montrent que l'expansion, loin de ralentir s'accélère. L'âge estimé de l'Univers se précise autour de treize milliards sept cents millions d'années. Des radiotélescopes accolés à des ballons stratosphériques circulent autour du pôle antarctique,

notamment «Boomerang» (1998-2000), sont beaucoup plus performants que COBE. Ce rayonnement du fond du ciel représente l'état de notre Univers trois cents millions d'années après le «début» de son expansion «locale».

La sonde spatiale WMAP, beaucoup plus performante que COBE, est mise en service en 2001 et transmet ses premiers résultats au début de 2002. Elle confirme tout ceci avec un luxe de précision inouï. La région de l'espace que nous occupons est bien en expansion accélérée, elle est bien une hyper-surface... mais de courbure nulle! Nous n'avons plus le choix: notre Univers «local» est un hyper-plan et la matière s'y «étale» en s'accélérant. Ceci ne laisse plus guère de place à un unique «atome primitif» qui aurait connu un «big-bang» à symétrie hyper-sphérique ainsi que le rêvait Gamov. Sauf à imaginer, comme nous y pousser la physique quantique, un univers hyper-sphérique à bien plus de quatre dimensions. Là, matière et rayonnement ne seraient plus que des effets secondaires d'un transfert d'information dont le rayonnement serait le vecteur.

Un univers aux trois quarts inconnu

Le bilan s'établit actuellement ainsi: l'Univers est composé de 4% de matière visible, de 23% de matière obscure (non visible) et de 73% d'énergie noire dont la constante cosmologique devient la «trace symbolique»! Il est «globalement hyper-plan», tout au plus fripé, ondulé ou replié, au sens des géomètres topologistes. Son contenu connaît une expansion accélérée!

On a l'impression que l'espace infini ressemble à s'y méprendre à une bouteille d'eau gazeuse écrasée (ayant perdu toute épaisseur) et qu'on vient de déboucher. Des milliards de petites bulles (sans volume) y naissent à tout instant et nous serions vraisemblablement, avec notre galaxie et toutes ses voisines observables, littéralement «sertis» dans la surface de l'une d'elle....

Certains esprits chagrins prétendent que la science tue la poésie!

André Koeckelenbergh

Khnopff, sphinx aristocratique

Souvent affublé du titre de «Maître des Symbolistes», notre Fernand Khnopff reste inclassable. Une rétrospective magistrale traduit bien le caractère complexe et multiple d'un artiste visionnaire*.

«Hélas, j'ai regardé dans la Nature entière.
J'ai cherché, mais en vain, le grand Causateur
Et mes yeux affaiblis et privés de lumière
N'ont vu que le malheur».

Fernand Khnopff,
Jeté par le destin sur la terre inclemente.
Poème de jeunesse, (circa 1875).

Un pessimisme chic

Cité dans l'ouvrage de référence de Michel Draguet¹, voici le poème typique de l'adolescent «désespéré» fin XIXe... Pas grand-chose d'original, on en conviendra. Dans le Romantisme déclinant, les «beaux désespérés» sont nombreux... Pour le bien de tous, Khnopff mettra rapidement ces ambitions poétiques entre parenthèses... mais demeurera toute sa vie un très grand lecteur. Il laisse bien volontiers à son exégète et admirateur de luxe, Émile Verhaeren, le génie de l'écriture. Khnopff utilisera l'art plastique pour exprimer ses exaltations, nombreuses et souvent obsessionnelles.

S'il est profondément mélancolique, il n'y a pas trace de désespoir chez lui, plutôt une vision statique et méditative d'une «réalité» où l'artiste ne se sent apparemment pas très à l'aise, et qu'il doit en tout état de cause transfigurer pour lui donner une «valeur». Grand paysagiste, il évolue dans les parages d'un Degouve de Nuncques dans cet art de l'intérieurisation appliquée à la nature.

Très à l'aise, son milieu l'est, en revanche. Les Khnopff sont une de ces grandes familles flamandes franco-phones qu'on qualifia un jour en «fransquillons». Ils descendent d'une noblesse à la fois germanique et portugaise: une «belles ascendance» qui ne cessera de procurer à ces grands

bourgeois mondains et fiers toute une vie de plaisirs renouvelés...

Fernand Khnopff naît dans le château familial de Grimbergen-Termonde en 1858. Il passe son enfance à Bruges, où son père, Edmond, est nommé magistrat. L'atmosphère très particulière de cette ville -assoupie et décadente- laisse à l'artiste en herbe une «impression ineffaçable» mais guère originale. Il l'exprimera d'une façon inégalable, inimitable, dans une œuvre immédiatement et profondément hiératique.

Khnopff est contemporain et ami de Rodenbach. Ce qui ne l'empêchera pas de lui reprocher amèrement d'avoir, par son célèbre ouvrage, *Bruges-la-Morte*, ouvert la mélancolie brugeoise aux touristes! Élitiste parfois un peu vain, Khnopff déclare à qui veut l'entendre que «Bruges était encore bien plus mélancolique et bien plus morte» avant le best-seller de son ami!

Minimaliste et cosmopolite

En 1864, naît sa sœur Marguerite. Son modèle préféré, sa figure minime, tout au long de sa vie. Marguerite au miroir, dans les bois, dans le salon, en buste, en odaïsque, en chevalier... On la retrouve partout dans cette exposition! Toujours, il aura ce goût, au fond très moderne, pour les séries sans cesse répétées, recommandées, retraduites suivant ses obsessions. Khnopff aime le confort des habitudes mais est aussi capable de les modifier imperceptiblement au gré de ses humeurs changeantes, parfois un peu manières.

En 1866, la famille quitte définitivement Bruges et s'installe à Bruxelles où Edmond, le père, a été nommé juge. La consécration! Parents et en-

fants passent leurs étés à Fosset, un petit hameau des Ardennes. «La villégiature» permettra au jeune homme de développer un goût certain pour la fusion méditative.

Pour contenir ses parents, Fernand Khnopff entame par pur conformisme des études de droit à l'ULB... tout en se prenant de passion pour les grands ténébreux français: Lautréamont, Baudelaire, Mallarmé.

Avec Georges, son frère cadet musicien et poète, il se lie à un groupe de jeunes écrivains: Max Waller, Iwan Gilkin, et bien sûr deux des grandes figures de sa vie, Georges Rodenbach et Emile Verhaeren. L'imaginaire germanique de Wagner, riche en créatures mythiques (la sphinge sera son credo) bouleverse aussi Khnopff, souvent obsédé par une germanité plus onirique que politique, heureusement.

Le rêve parental touche rapidement à sa fin. Khnopff fuit naturellement l'université pour l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles. Il séjourne avec délectation dans l'atelier de peinture d'un autre génial ombrageux: Xavier Mellery. Il y suit aussi les cours de dessin, aux côtés de James Ensor, avant de faire, comme beaucoup d'autres, «le» séjour à Paris (atelier de J. Lefebvre, Académie Julian). Il y étudie Delacroix, Ingres, Moreau... Alfred Stevens.

En 1881, Khnopff sera de toutes les formations novatrices: *Salon de L'Esso*, à Bruxelles, puis *Les XX* en 1883, et enfin *La Libre Esthétique*. En 1885, il entre en contact avec Joséphin Péladan, futur grand-maître de la société ésotérique *La Rose+Croix* à Paris, pour lequel il dessinera divers frontispices. Une trajectoire assez proche d'Erik Satie, qui, lui, compose la «sonnerie» de la société... En (beaucoup) moins excentrique cependant.

Cosmopolite décidé, Khnopff participe à des expositions en Angleterre dès 1891, avec ses cousins les Préraphaélites, surtout Burne-Jones. Il collabore à *The Studio*, la célèbre revue d'art de rupture qui donne alors le ton en Grande-Bretagne. En tant que critique (son style s'est amélioré depuis l'adolescence!), il y commente bon nombre d'artistes et d'expositions belges. Et à Vienne, il

Des caresses (1896). «Un roi et une sphinge, seuls survivants sur une île sacrale».

n'expose pas moins de 21 œuvres lors de la première exposition de la Sécession en 1898. Elles feront forte impression sur un certain Gustav Klimt. L'événement conférera à Fernand Khnopff une grande notoriété, mais à l'étranger.

Un temple dédié au... «Moi»!

À partir de 1900, l'artiste se consacre au projet de sa maison personnelle conçue comme un «temple dédié à son propre «Moi»», ce qui éclaire assez bien le personnage... Il en dessine lui-même les plans, en connaît la décoration et en définit le schéma de couleurs. Honteusement -mais si typiquement belge!- ce bâtiment très original et monumental situé tout près de l'ULB, au coin de l'avenue Jeanne et de celle des Nations, sera courageusement détruit après la mort de l'artiste...

De 1903 à 1913, Khnopff réalise des décors et des costumes pour le Théâtre royal de la Monnaie, une peinture de plafond pour la maison communale de Saint-Gilles, et des décos

magnifiques œuvres de Moreau, Klimt, von Stuck, Burne-Jones et Rossetti... Un paysage de Khnopff est même confronté à une superbe œuvre de Mondrian conservée au Musée de La Haye.

La présentation des œuvres est particulièrement soignée: plusieurs sources d'inspiration proviennent de la propre habitation de Khnopff comme des diverses salles d'exposition de la «Wiener Secession», où l'artiste a exposé à plusieurs reprises.

Dans la première salle, le visiteur fait brièvement la connaissance de l'artiste et de sa personnalité. Suivent diverses représentations de la femme «selon Khnopff» -donc Marguerite- ainsi que quelques dessins magistraux de Gustav Klimt. Une troisième salle permet de comparer quelques sublimes paysages de Fosset avec des vues subtiles de Bruges: le célèbre pastel *Memories* côtoie des œuvres et études apparentées. Les portraits de femmes et d'enfants, ainsi que les nus, précèdent une salle documentaire présentant des projets d'illustrations de livres, des documents dévoilant la passion de l'artiste pour la musique, ainsi qu'une évocation de son *Temple du Moi*.

La dernière salle, très longue, est subdivisée en quatre parties, chacune axée sur une pièce importante: le triptyque sur l'isolement (*Never More*), le vice suprême et «Who Shall Deliver Me?», clin d'œil à l'ami Burne-Jones.

Comparaisons

On se souviendra de la rétrospective Khnopff de 1975. Celle-ci est beaucoup plus complète: elle s'inscrit dans la lignée des expositions de prestige sur Delvaux (1997), Magritte (1998) et Ensor (1999), et propose pour la première fois des œuvres rarement, voire jamais, exposées ou même publiées. Certaines étaient même ignorées des spécialistes. Sur un total d'environ 280 œuvres, 265 sont de la main de Khnopff lui-même - peintures, dessins, sculptures, photos retouchées, illustrations de livres, gravures. L'ensemble,

très cohérent, laisse apparaître toutes les facettes d'une production somme toute plus variée qu'il n'y paraît. Les thèmes chers à l'artiste sont confrontés à une quinzaine d'œuvres d'autres artistes, tant belges qu'étrangers. À côté de peintures comparables d'Ensor, Delville et Degouve de Nuncques, on découvre ainsi de

* Jusqu'au 9 mai aux Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique, Musée d'Art ancien, rue de la Régence 3 à 1000 Bruxelles. Du mardi au dimanche, 10-17 h. Fermé le lundi.

Réservation et achat des billets: Musée d'Art ancien, ou tél.: 070/22.30.20. Via internet ou FNAC: 02/706.06.00. B-Excursions: train + entrée, voir à la gare.

Possibilité de combiner avec les expositions du Bozar: «Rimbaud 1854-1891. Une saison en enfer» et «Autour du symbolisme: photographie et symbolisme au XIX^e siècle», jusqu'au 16 mai).

¹ Khnopff ou l'ambigu poétique, Flammarion, 1995.

Olivier Swingedau

Entre la paix et le pourriel

A l'occasion, les nouvelles technologies permettent sans aucun doute de réaliser le meilleur. En tout cas en terme d'espérance. Ainsi, Israël vient de lancer un site Internet en langue arabe destiné à encourager le dialogue entre sa population et les Arabes, a annoncé l'ambassade de l'État hébreu en Jordanie. Baptisé «Altawasul», «interconnexion» en arabe, le site a pour but «de parvenir à un meilleur dialogue avec le monde arabe et de faire connaître à nos voisins la culture, la politique, l'économie et la société israéliennes», a expliqué Amir Weissbrod, porte-parole de l'ambassade israélienne à Amman et concepteur du site.

Élaboré en dix-huit mois, «Altawasul» sera dirigé depuis l'ambassade de l'État hébreu au cours des prochains mois, puis par le ministère israélien des Affaires étrangères. Le

cinquante-neuf ans, a été condamné début janvier par le tribunal correctionnel de Paris à 100.000 euros d'amende pour avoir diffusé par internet de fausses informations sur la situation d'un concurrent français, faisant chuter son titre en 1998. Il avait fait créer par une société de conseil en gestion un site internet pour diffuser des informations alarmistes sur la situation de la société Belvedère Diffusion (BSA), de Beaune (Côte-d'Or), créée en 1991. Le titre BSA, introduit au nouveau marché en janvier 1997 à 125 francs, avait atteint 1 430 francs en juin 1998. Après la campagne de son concurrent, dans la presse et sur internet, le titre avait chuté à 253 francs le 16 octobre 1998. Le site créé et alimenté par Phillips expliquait notamment que les investisseurs de BSA étaient en danger car l'entreprise avait 82% de ses marchés en Russie, Chine et Pologne, ce qui représentait un grand risque, mettait en doute la sincérité de ses comptes et exposait des problèmes de propriété industrielle de la société française.

«Les auteurs de ce texte ont volontairement forcé les chiffres pour accréditer l'idée d'une fragilité de BSA» et de «l'énormité du risque pris par les investisseurs», a déclaré le tribunal de Paris. Illustrant bien un des écueils de l'internet, où le meilleur côtoie le pire, sans guère de références pour distinguer l'un de l'autre a priori...

Autre folie: le *New York Times* révèle dans son édition du 16 janvier que la téléréalité va s'immiscer dans l'élection présidentielle américaine de novembre prochain. La chaîne câblée *Showtime* va en effet lancer durant l'été un *reality show* au cours duquel des candidats issus des différentes familles politiques mèneront campagne afin d'accéder à la Maison-Blanche. Le candidat idéal pour la fonction sera choisi par les téléspectateurs au mois de septembre.

Néanmoins, selon le *New York Times*, les candidats «sérieux» à l'élection

n'ont que peu de craintes à avoir quant à la possibilité qu'un réel concurrent se dégage de cette émission de téléréalité d'un genre nouveau. Selon R.J. Cutler, producteur au sein de la chaîne *Showtime*, plus de 10 000 candidats devraient se présenter. Après avis des grands partis, une douzaine devraient sortir du lot et se porter réellement candidat. Et on s'étonnera ensuite que de pâles acteurs deviennent gouverneur ou président...

Si vous utilisez régulièrement le courrier électronique, vous avez certainement remarqué que votre boîte aux lettres se remplit davantage chaque jour de courriers électroniques non désirés vous proposant d'acheter médicaments, revues pornos ou autres logiciels à prix cassés. Les Anglo-Saxons l'appellent *spam*, du nom d'une sorte de jambon en boîte, nourriture «dupliquée» par excellence. En France, on préfère le terme, assez explicite, de *pourriel*... Une récente loi américaine, sans interdire les courriels indésirables, essaie de les combattre. Ceux-ci pourraient représenter plus de 75% de l'ensemble des courriels reçus par les possesseurs d'une adresse électronique en 2004 contre environ 50% actuellement, estime la société Postini, spécialisée dans la sécurisation des emails. «Un nombre croissant de ces courriels pourraient être infestés par des virus ou être destinés à obtenir, auprès de l'utilisateur, des mots de passe ou des informations financières», prévient une étude de cette société. Cette évolution compliquera encore la tâche des sociétés de l'internet, les obligeant à renforcer encore les systèmes de filtrage et de lutte anti-spam. La loi américaine autorise les utilisateurs à réclamer leur retrait des listes de diffusion et punit de lourdes amendes ceux qui envoient des messages mensongers ou à caractère pornographique sans avertir au préalable ceux qui les reçoivent. «Une des priorités des dirigeants d'entreprises devrait être de protéger leur entreprise contre les conséquences des attaques et de la progression des spams», a déclaré un représentant de Postini. ■

Maxime Coppin

Le site israélien «Altawasul»:
pour amorcer un dialogue
avec les Palestiniens.

site proposera des informations politiques israéliennes, des articles de quotidiens traduits en arabe, ainsi que des informations relatives à la culture et à la société israéliennes. Sera-ce suffisant pour faire avancer la paix? Sans doute non, mais un journal de ce type, sur papier, aurait sans doute été dédaigné, tandis que chacun, dans l'intimité de sa maison et sans risquer la désapprobation sociale, pourra jeter un œil sur ce journal particulier mis en ligne. Mais l'internet permet aussi toutes les manipulations. Ainsi, un chef d'entreprises américain, Edward Phillips,